

Remerciement

A la clôture de ce modeste travail nous remercions en premier lieu Dieu tout-puissant de nous avoir donné la force, la patience et le courage durant ses longues années d'étude.

Nous remercions très sincèrement notre Promoteur **Mr. ABDELAZIZ EL ACHOUAH Oussama** d'avoir dirigé ce modeste travail et d'être toujours disponible pour répondre à toutes nos questions et qui ne cesse de nous guider et de nous orienter pour faire un bon travail.

Nous remercions également les membres du jury pour l'honneur qu'ils nous font d'accepter d'évaluer notre travail et de participer à la soutenance.

Nous souhaitons adresser nos remerciements les plus sincères aux personnes qui nous ont apportés leurs aides et qui ont contribué à l'élaboration de ce mémoire ainsi qu'à la réussite de cette formidable année universitaire de près ou de loin.

Dédicace

À ALLAH à tout puissant, Qui m'a inspiré. Et m'a guidé dans le bon chemin, je vous dois ce que je suis.

À Mes très chers et adorables parents.

Vous avez été les piliers de ma vie, les personnes qui m'ont guidé, soutenu et encouragé tout au long de mon parcours. Votre amour inconditionnel, votre patience et votre dévouement ont fait de moi la personne que je suis aujourd'hui. Mon mémoire est aussi le vôtre. Je vous aime.

À Ma chère sœur et Mon très cher frère. MELKHIR, OUAHAB

Je suis tellement reconnaissante de vous avoir dans ma vie et je vous remercie pour tout le soutien, l'amour et la camaraderie que vous m'avez donnés tout au long de notre parcours ensemble.

À mes amis, Nassrine, Sarah, Djidji, Daby, Rafika, Mida, Loula! vous êtes les étoiles qui ont illuminé mon ciel pendant ces années d'études. Vos rires, vos encouragements et vos folles aventures ont rendu ce parcours mémorable. Merci d'avoir été à mes côtés à chaque étape. Ma réussite est aussi la vôtre.

À mon mari, Ce mémoire témoigne de notre parcours et de nos accomplissements. Ton soutien et ta compréhension ont été essentiels pour atteindre ce point. Merci pour ton appui constant.

Hiba

Dédicace

JE Dédie ce travail pour tous ceux qui m'aiment.

Pour mes tantes qui m'encouragent tant.

A mes deux grands-pères paix à leurs âmes.

A ma grand-mère maternelle chérie que dieu puisse lui donner une très longue vie.

A ma mère chérie que j'aime du fond de mon cœur paix à son âme et qui a fait pleins de sacrifices pour que je puisse arriver à ce stade-là.

A moi aussi et à mes efforts et ma volonté et tant d'amour que m'ont donné ce qui m'entourent.

Rana

SOMMAIRE

SOMMAIRE

Remerciement	
Dédicaces	
Introduction	2
Chapitre I : Le concept de Bientraitance	
1. Eléments de définition de la bientraitance	6
2. Bientraitance et activités enseignantes	16
Chapitre II : Enseignement du FLE en contexte algérien	
1. Enseignement du FLE et politique linguistique algérienne.....	25
2. Nécessité d'une réflexion centrée sur la bientraitance.....	29
Chapitre III : Cadre pratique de l'étude	
1. Méthodologie de recherche.....	36
2. Analyse et discussion des résultats.....	42
Conclusion.....	57
Bibliographie.....	61
Annexes	65
Table des matières	72

Liste des abréviations

AMM	Association Médicale Mondiale
AP	Année Primaire
FLE	Français Langue Etrangère
HCSP	Haut Conseil de la Santé Publique
INC	Institut National de la Consommation
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
CNRTL	Centre national de ressources textuelles
CIB	Comité international de bioéthique
DLE	Didactique des langues étrangères
CNRSE	Commission nationale de réforme du système éducatif
ODAS	Observatoire Décentralisé de l'Action Sociale
ECRP	Entité collective relativement pertinente
UPE2A	Unité pédagogique pour élèves allophones
ESPE	Écoles supérieures du professorat et de l'éducation

Table des figures

Figure	Page
Figure n°01 : Photo extraite du film « Enfants en pouponnière demandent assistance »	10
Figure n°02 : Page une du livre Danielle Rapport « La bientraitance envers l'enfant. Des racines et des ailes ».	11
Figure n° 03 : l'expérience professionnelle	41
Figure n° 04: Evaluation de l'intérêt qu'apportent les apprenants à l'apprentissage de la langue française par rapport aux années précédentes	42
Figure N°05 : Le niveau des apprenants en FLE	43
Figure n°06 : L'emploi des apprenants de leur langue maternelle dans une classe de FLE	44
Figure n°07 : La réaction des enseignants lorsque les apprenants répondent dans leur langue maternelle	45
Figure n° 08: L'efficacité de l'utilisation de la langue maternelle en cours du FLE	47
Figure n°09 : La valorisation de la langue maternelle des apprenants les aidera à accepter et aimer le FLE	48
Figure n° 10 : Le libre choix des supports d'enseignement et des thématiques	49
Figure n° 11 : La motivation des apprenants par la participation de choix des thématiques et types de supports d'enseignement	50
Figure n° 12 : Avis des enseignants qui consistent à donner ses coordonnées personnelles à certains parents d'élèves dont les enfants sont en difficulté ou malades	51
Figure n° 13: Méthodes d'enseignant (e) au primaire	52
Figure n° 14: L'évaluation de l'intérêt des apprenants pour le français depuis l'introduction de l'anglais	53
Figure n° 15: Avez-vous déjà entendu parler de la " Bientraitance linguistique	54

Table des tableaux

Tableau	Page
Tableau n° 01 : L'expérience professionnelle	41
Tableau n°02 : Evaluation de l'intérêt qu'apportent les apprenants à l'apprentissage de la langue française par rapport aux années précédentes	42
Tableau n° 03 : Le niveau des apprenants en FLE :	43
Tableau n° 04 : L'emploi des apprenants de leur langue maternelle dans une classe de FLE	44
Tableau n°05 : La réaction des enseignants lorsque les apprenants répondent dans leur langue maternelle	45
Tableau n° 06 : L'obligation de recourir à la langue maternelle des apprenants pour expliquer certaines règles, notions, etc.	46
Tableau n° 07 : L'efficacité de l'utilisation de la langue maternelle en cours du FLE	47
Tableau n°08 : La valorisation de la langue maternelle des apprenants les aidera à accepter et aimer le FLE	48
Tableau n° 09 : Le libre choix des supports d'enseignement et des thématiques	49
Tableau n° 10 : La motivation des apprenants par la participation de choix des thématiques et types de supports d'enseignement	50
Tableau n° 11 : Avis des enseignants qui consistent à donner ses coordonnées personnelles à certains parents d'élèves dont les enfants sont en difficulté ou malades	51
Tableau n° 12 : Méthodes d'enseignant (e) au primaire	52
Tableau n° 13 : L'évaluation de l'intérêt des apprenants pour le français depuis l'introduction de l'anglais	53
Tableau n° 14 : Avez-vous déjà entendu parler de la " Bientraitance linguistique ?	54

*« Le simple fait d'avoir mis au monde le mot
« Bienveillance », de chercher à le comprendre et à le
faire vivre, témoigne d'une attitude non dogmatique et
pragmatique. Alors, faisons le vœu qu'on traite bien
la bienveillance. »* **BorisCyrulnik, 2006**

Introduction

Introduction

Introduction

En didactique des langues étrangères, les courants méthodologiques se sont succédé de façon de plus en plus accélérée à travers le temps. Effectivement, à partir de la moitié du siècle précédent, la didactique des langues a connu des modifications, des changements, voire des basculements dans les méthodes d'enseignement des langues étrangères. Cela est dû principalement à l'évolution des objectifs d'enseignement et des besoins d'apprentissage.

Par ailleurs, la didactique étant au carrefour de plusieurs disciplines contributives, elle s'est toujours nourrie des travaux de recherche de ces spécialités connexes. Cela implique aussi bien le changement des méthodes d'enseignement en fonction de la conception des langues en linguistique que la prise en compte des découvertes dans d'autres champs scientifiques telles que la psychologie, la sociologie, les neurosciences, etc.

C'est dans cette optique que la notion de bientraitance, une notion répandue dans le champ du soin en médecine, fut transposée et appliquée dans le domaine de l'éducation et de l'accompagnement social. En didactique, elle renvoie à des pratiques enseignantes visant à lutter contre les comportements de discrimination linguistique dont on constate l'accentuation dans plusieurs sociétés et dont l'exemple le plus connu est celui de la communauté étrangère en France¹.

C'est justement dans ce contexte que sont nées les premières études sur la bientraitance linguistique dont s'inspire ce travail de recherche, même si le contexte d'application de cette notion en France soit différent du contexte d'enseignement du FLE en Algérie.

D'abord, la bientraitance linguistique a pour objectif d'aider les étrangers nouvellement arrivés en France à s'intégrer dans la société française à travers leur intégration linguistique, elle viserait par contre à aider les enseignants à adapter leurs méthodes d'enseignement aux changements du paysage linguistique algérien et aux besoins de l'enseignement du FLE en Algérie.

Nous verrons plus loin que la bientraitance linguistique implique, en plus de la valorisation de la langue maternelle de l'apprenant, l'adoption de certains comportements de bienveillance envers les apprenants. Cela se traduit par une implication de ces derniers dans le processus d'apprentissage allant jusqu'à la prise en compte de leur intérêt dans la planification des

¹ Les travaux d'Anne-Marie Dinvaut sont les premiers à traiter de la question et constitueront de ce fait la référence principale de ce travail de recherche.

Introduction

enseignements, il s'agit par exemple de leur proposer de choisir les thèmes et les activités (apprendre des chansons, faire du théâtre, aller à la bibliothèque, regarder de séquences vidéos, etc.).

Dans la même optique, certains enseignants ont réussi à s'écarter du prescrit et à renormaliser leur relation avec les apprenants notamment les cas sociaux ou en difficulté. Ces enseignants ont fait tomber certaines barrières et partagent leurs coordonnées personnelles avec les apprenants ou avec leurs parents en dépit des directives qu'ils ont reçues pendant la formation des enseignants selon lesquelles il ne faut jamais communiquer ses coordonnées personnelles avec les apprenants ou leurs parents. Ces pratiques et bien d'autres ont permis aux enseignants de tisser des relations de confiance avec leur apprenant et ont aidé à améliorer leurs résultats.

Nous nous demandons donc si le contexte actuel d'enseignement du FLE en Algérie, avec la baisse du niveau en français constaté ces dernières années et l'introduction de l'enseignement de l'anglais au primaire ne nécessite pas une approche basée sur la bientraitance pour obtenir de meilleurs résultats.

Nous avons donc décidé de traiter de la bientraitance linguistique en menant une enquête de terrain visant à répondre à un certain nombre de questions : La baisse du niveau en langue française est-elle un fait établi chez les enseignants ces dernières années ? L'introduction de l'anglais au primaire influence-elle l'intérêt des apprenants pour la langue française ? Est-il nécessaire dans ce contexte de recourir à des pratiques enseignantes bienveillantes ? Est-il possible de le faire ? Quelles représentations les enseignants ont-ils des pratiques enseignantes allant contre les prescrits et s'inscrivant dans une approche de bientraitance linguistique ?

Autant de questions et bien d'autres que nous nous proposons de traiter dans ce mémoire et que nous récapitulons dans la problématique suivante : Le contexte algérien d'enseignement du FLE au primaire nécessite-il l'adoption par les enseignants du cycle primaire d'une approche basée sur la bientraitance linguistique ?

Afin de répondre à cette problématique, nous avons émis les hypothèses de recherche suivantes :

- La baisse du niveau en langue française et l'introduction de l'anglais au primaire exigeraient des enseignants d'adopter une approche de bientraitance linguistique ;
- Les enseignants du primaire seraient prêts à adopter de nouvelles pratiques visant à enseigner le FLE dans la bientraitance linguistique.

Introduction

Nous sommes motivées à mener ce travail de recherche par le fait que son thème est original. En effet, aucun travail de recherche, à notre connaissance, n'a été fait sur la bienveillance linguistique en Algérie. Nous sommes également motivées par notre volonté de proposer des solutions qui pourraient aider les enseignants à améliorer le niveau des apprenants en langue française dans un contexte de son enseignement de plus en plus difficile notamment avec la politique linguistique algérienne ces dernières années favorisant l'enseignement de l'anglais.

Ce mémoire sera organisé en trois chapitres, nous définirons dans le premier la bienveillance linguistique et retracerons l'histoire de son évolution et de son application en didactique. Nous expliquerons dans le même chapitre les principes de la bienveillance linguistique. Le second chapitre sera consacré au contexte actuel d'enseignement du FLE en Algérie alors que le dernier sera dédié aux résultats de notre enquête de terrain.

**Chapitre I : Le
concept de
Bientraitance**

Chapitre I : Le concept de Bientraitance

Le premier chapitre constitue le cadre théorique de notre mémoire. Nous y définirons les concepts de base et les notions clé de cette recherche. Ainsi, nous présenterons dans un premier chapitre des éléments de définition de la notion de bientraitance puis nous retracerons l'évolution de ce concept. Nous présenterons ensuite les différents principes qui le sous-tendent.

Le second sous-chapitre sera consacré à l'illustration de chacun de ces principes avec des exemples et définitions plus concrets.

1. Eléments de définition de la bientraitance

1.1. Définition de la notion de bientraitance

La Bientraitance est un concept qui englobe un ensemble d'attitudes, de comportements et de pratiques visant à assurer le bien-être, la dignité et le respect des individus, en particulier ceux qui sont vulnérables ou dépendants.¹

Dans le domaine du soin et de l'accompagnement, la bientraitance est un concept central qui met l'accent sur la qualité des soins prodigués aux enfants, aux personnes âgées, les personnes handicapées ou celles souffrant de maladies chroniques. Elle vise à garantir leur sécurité, leur bien-être physique, émotionnel et social tout en favorisant leur autonomie dans la mesure du possible.²

La Bientraitance implique l'écoute active, la compréhension, l'empathie, et le respect des choix et des décisions de la personne concernée. Elle s'oppose à toute forme de maltraitance, de négligence ou de violence, et promeut des relations fondées sur la confiance, la communication ouverte, et la collaboration entre les individus et les professionnels de la santé ou des services sociaux.

Le dictionnaire Larousse définit la bientraitance, ensemble des soins, des actes et des comportements exercés par l'entourage familial ou professionnel d'une personne et qui procurent un bien-être physique et psychique au bénéficiaire.³

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) : « La bientraitance est une culture inspirant les actions individuelles et les relations collectives au sein d'un établissement ou

¹ *La bientraitance : définition et repères pour la mise en œuvre, l'ANESM. Juin 2008, p 9.*

² *Ibid.*

³ <https://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/bientraitance/185829>.

Chapitre I : Le concept de Bienveillance

d'un service. Elle vise à promouvoir le bien-être de l'utilisateur en gardant présent à l'esprit le risque de maltraitance ».¹

L'OMS incite les établissements/services à mettre en place, au regard de leurs éléments de connaissance sur les besoins de santé des mineurs/jeunes majeurs accompagnés, une organisation favorisant leur santé, leur bien-être et leur développement, dans une culture de bienveillance

Selon le Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL) : « La Bienveillance désigne une attitude, un comportement attentif et respectueux envers autrui, visant à garantir son bien-être et son épanouissement, en particulier dans les contextes de soin et d'accompagnement ».²

Selon le Haut Conseil de la Santé Publique (HCSP) en France : « La bienveillance est une démarche globale de prise en charge du patient ou de l'utilisateur et d'accueil de l'entourage visant à promouvoir le respect de leurs droits et libertés, leur écoute et la prise en compte de leurs besoins, tout en prévenant la maltraitance. Son déploiement s'appuiera sur les travaux existants actualisation du précédent guide « Le guide relatif au déploiement de la bienveillance en établissement de santé et établissement médico-social et social - octobre 2012 » en les illustrant et en l'articulant avec la lutte contre la maltraitance. La démarche de bienveillance est plus large et n'est pas uniquement l'opposé de la maltraitance ».³

Selon l'Institut National de la Consommation (INC) : "La Bienveillance repose sur l'idée de placer la personne au cœur des préoccupations, de prendre en compte ses besoins spécifiques, ses attentes, ses choix, et de lui permettre de conserver son autonomie et sa liberté de décision."

D'après les définitions citées au-dessus, nous pouvons conclure que la Bienveillance est une approche humaniste qui prône le respect, la dignité et le bien-être des individus, en mettant l'accent sur des relations de confiance, d'empathie et de collaboration entre les personnes et les professionnels de la santé ou du social. C'est un concept essentiel dans les domaines de la

¹ Saint-Denis, *La bienveillance : définition et repères*, Didier Charlanne, ANESM .Juin 2008

² *Recommandations de bonnes pratiques professionnelles, La bienveillance: définition et repères pour la mise en œuvre*, Didier Charlanne, directeur de l'ANESM

³ *Déploiement de la bienveillance et gestion des signaux de maltraitance en institutions (repérage et analyse)*, HAS, avril, 2023, p 2.

Chapitre I : Le concept de Bientraitance

santé et de l'éducation, et de l'accompagnement des personnes fragiles ou en situation de vulnérabilité.

Les différentes définitions s'entendent sur le fait que la Bientraitance n'est pas seulement l'absence de maltraitance mais une démarche large qui vise à répondre aux besoins, sociaux, culturels et professionnels des individus.

Donc, la bientraitance est un principe éthique fondamental qui vise à protéger et à promouvoir le bien-être des personnes surtout les enfants, les personnes âgées, les gens dans le besoin.

1.2.Histoire de la notion de Bientraitance

La Bientraitance est un concept qui concerne le respect, la dignité le traitement positif envers autrui. L'histoire de Bientraitance remonte à la reconnaissance des droits fondamentaux des êtres humains. Elle vise à créer un environnement où les droits sont respectés et de la protection contre tous types de maltraitance elle est devenue aussi une préoccupation de nombreux domaines et a mis accent sur la prévention de la maltraitance, le respect des choix, ainsi que sur la promotion de leur bien-être.¹

Selon Annemarie Dinvaut et Luc Biichlé, « la notion de bientraitance s'est développée à la suite de la bioéthique² ». Elle s'inscrit dans un environnement historique et sociétal exceptionnel : celui des crimes nazis et des usages militaires de l'énergie atomique. Ce terme est utilisé dans le domaine des soins et de l'accompagnement pour décrire une approche positive et bienveillante envers les personnes vulnérables, dépendante sou en situation de besoin.

1.2.1. L'émergence de la bioéthique

La bientraitance résulte la naissance de la bioéthique, évoqué pour la première fois pendant la deuxième guerre mondiale suite aux agissements des allemands qui étaient condamnés par la communauté internationale, ce qui a ramené a instauré en 1947, le code de Nuremberg impose la règle du consentement libre et éclairé.

¹Jacques Lebas, *Maltraitements, revue Actualité et dossier en santé publique n° 31, éditions Presses de l'EHESP, p9.*

²Annemarie Dinvaut, Luc Biichlé, *Mieux vivre en langues. De la maltraitance à la bientraitance linguistiques, Editions L'Harmattan, 2020.*

Chapitre I : Le concept de Bientraitance

En 1964, cette règle est complétée par la Déclaration d'Helsinki, élaborée par l'Association Médicale Mondiale (AMM) qui dresse un ensemble de principes éthiques applicables à la recherche médicale tout en se centrant sur les individus, y compris la recherche sur du matériel biologique humain et sur des données identifiables, cette déclaration qui précise que l'intérêt de la science ne doit jamais prévaloir sur le bien-être de l'individu.¹

Dans ce cadre, tout soignant doit respecter la dignité et la volonté du patient lors d'une prise de décision concernant sa santé, tout patient doit avoir la possibilité d'exprimer ses propres croyances et systèmes de valeurs et de prendre sa décision hors de toute contrainte.

Dans le secteur de la santé on évoque le respect de l'autonomie de la personne qui implique son « consentement libre et éclairé. Dans ce cadre, tout soignant doit respecter la dignité et la volonté du patient lors d'une prise de décision concernant sa santé, tout patient doit avoir la possibilité d'exprimer ses propres croyances et systèmes de valeurs et de prendre sa décision hors de toute contrainte, et le respect des deux principes suivant :²

A. Le principe de justice

L'obligation morale de répartir de manière équitable les ressources médicales de même que les bienfaits et les risques d'une conduite médicale

La bientraitance s'appuie sur des bases juridiques. A titre d'exemple en France, plusieurs lois qui régissent la bientraitance sont parues, telles que :

- La loi de 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale
- La loi de 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.³
- La loi de 2007 réformant la protection de l'enfance.

B. Le principe de bienfaisance

Elle comprend deux volets, le principe de non-malfaisance et celui de bienfaisance. La non-malfaisance est « l'obligation morale de maximaliser les effets favorables et de minimiser les effets délétères des actes médicaux ». La recherche ou la pratique médicale doit évaluer le rapport risque/bénéfice, qu'il s'agisse de préserver la santé, de soulager la souffrance, d'améliorer les handicaps et de prolonger la vie.

¹Christine Karmann, Annemarie Dinvaut, *Résilience collective, apprentissages, enseignement, Revue Hommes & Migrations*, volume 4, n° 1339, 2022, p71 à 78.

²Jacques Lebas, *Maltraitements*, op. Cite, p 11.

³<https://www.bientraitance.fr/definition-bientraitance/>,

Chapitre I : Le concept de Bientraitance

Le principe de bienfaisance repose sur plusieurs règles morales vis-à-vis du patient : soulager la douleur, trouver l'équilibre entre les risques et les bénéfices d'une intervention médicale, de l'amélioration d'un handicap ou de la prolongation de la vie, favoriser la prévention des maladies.

Ces principes ne concernent donc pas seulement la recherche médicale, mais aussi la relation entre le médecin et ses patients.

La notion de bioéthique se développe dans le domaine de la psychologie et de la philosophie, puis s'étend à d'autres domaines. Elle se construit dans l'activité et à partir de plusieurs champs de connaissance.

En 1993, L'UNESCO crée un Comité international de bioéthique (CIB), qui rédige en 1997 la Déclaration universelle sur le génome humain et les droits de l'homme, adoptée l'année suivante par l'Assemblée générale des Nations Unies.¹

1.2.2. La bientraitance dans l'asphère sociale

C'est à travers le film « Enfants en pouponnière demandent assistance » réalisé par Simone Veil et Danielle Rapoport qu'émerge le concept de Bientraitance. Ce film dénonce et rejette les comportements dramatiques dont souffraient les enfants « placés » dans les centres pour enfants, et montre l'introduction progressive de propositions en vue de l'amélioration des conditions de vie du nourrisson dans une collectivité.

Ce film propose des techniques nouvelles d'éducation psychomotrice du tout-petit, prétexte pour offrir à l'enfant une liberté particulière de mouvement et de jeu, et support des modifications du climat socio-affectif et pédagogique de l'institution donnant au personnel soignant la possibilité d'une nouvelle conception de ses gestes professionnels.

¹ Cette déclaration porte sur la médecine, la vie privée et la recherche en génétique.

Chapitre I : Le concept de Bientraitance

Figure n°01 : Photo extrait du film « Enfants en pouponnière demandent assistance »

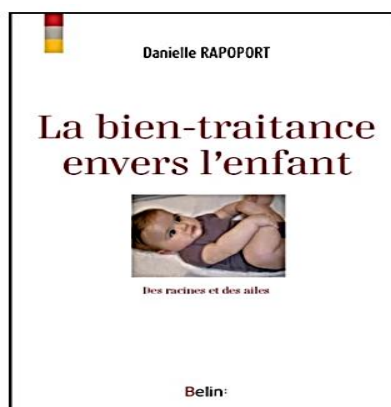


Source : <https://www.canal-u.tv/chaines/cerimes/enfants-en-pouponnieres-demandent-assistance>.

L'image extrait du film « Enfants en pouponnière demandent assistance » illustre la prise en charge des enfants pour leur bien-être, la figure illustre un traitement favorable à l'égard d'un enfant malade.

En 1990, Danielle Rapport met l'accent sur les réalisations de Simone Veil dans son livre « La bientraitance envers l'enfant. Des racines et des ailes ». Son livre résume les gestes et les attitudes envers les enfants dans le but de leur faire apprendre, découvrir, de se construire, en d'autres termes, elle résumé la démarche globale de respect envers le jeune enfant.¹

Figure n°02 : Page une du livre Danielle Rapoport « La bientraitance envers l'enfant. Des racines et des ailes ».



Source : <https://www.decitre.fr/livres/la-bien-traitance-envers-l-enfant-9782410004557.html>.

¹<https://www.canal-u.tv/chaines/cerimes/medecine/un-hopital-pour-les-enfants>.

Chapitre I : Le concept de Bientraitance

Depuis, les professionnels de la petite enfance des progrès remarquables, les pouponnières changent de forme et les crèches sont devenues des lieux de vie. Des associations sont utilisées par les hôpitaux dans le but de "humaniser" le séjour des enfants.

A partir de là, les parties prenantes insistent que les maternités ne deviennent pas des usines de production, et ils ont proposé de des crèches comme lieux de garde.

L'intérêt de la notion et des politiques de promotion de la bientraitance développées dans le secteur médico-social est de mettre en évidence l'effectivité des droits des patients et de leurs proches et ainsi répondre sur un plan politique, managérial et d'amélioration des pratiques sociales médicale pour une meilleure prise en charge des patients.¹

1.2.3. Cadre sociolinguistique de la bientraitance

L'intensification des mouvements migratoires ont largement contribué à complexifier à la fois le cadre sociolinguistique, car la complexité des facteurs mobilitaires se reflète sur les identités des migrants ; ainsi leurs pratiques communicatives²

Dans le domaine linguistique, c'est au début des années 1960, que sont apparues quelques études centrées sur l'aspect socio linguistique et traitant des inégalités sociales à prétextes linguistiques.³

C'est l'an 2000, que s'est apparu le mot "*bien-traitance*", écrit avec un trait d'union. Mais après il s'est inséré au dictionnaire français en s'écrivant *bien**tra**itance*.

- **La bien-traitance**

Ce terme est apparu dans les années quatre-vingt-dix au sein du comité de pilotage ministériel de « L'opération pouponnières », que nous avons cité ci-dessus. Cette initiative avait pour objectif de rendre l'accueil de très jeunes enfants adéquat avec leur bien-être.⁴

- **La bien**tra**itance**

Plusieurs professionnels concernés ont opté, individuellement et en équipe, pour le trait d'union de bien-traitance.

L'Académie française a hésité de répondre à la requête d'intégrer le mot bientraitance dans le dictionnaire, il faut attendre 2013 pour voir le mot « bien**tra**itance » apparaître pour la

¹ Michelle BRESSAND et al, *Promouvoir la bientraitance dans les établissements de santé, Rapport de la mission ministérielle, janvier 2011, p 7.*

² AZZARA Noël, VILLA-PEREZ Valeria, 2020, « Plurilinguaging et évaluation bienveillante. Une étude de cas sur les migrants adultes en plurimobilité », dans Annemarie Dinvaut, Luc Biichlé (dirs.), *Mieux vivre en langues, ou comment passer de l'insécurité à la bienveillance, la bien**tra**itance, la coopération*, Paris, Harmattan, p. 143-164.

³ Philippe Blanchet, *Introduction. Vulnérabilité linguistique, inégalités, Discriminations, Revue d'idéologies linguistiques, n°12, 2020, p 8-17.*

⁴ Robert Moulia, Sophie Moulia, Françoise Busby, Edito. *La « bien**tra**itance » : qu'est-ce que c'est ? Revue Gériatrie et société 2010/2 (vol. 33 / n° 133), Éditions Fondation Nationale de Gériatrie, p 10 à 21.*

Chapitre I : Le concept de Bienveillance

première fois dans le Petit Larousse illustré 2013,¹ défini ainsi : « *Nom féminin. Fait de bientraiter un enfant, une personne âgée ou dépendante, un malade, etc... ; l'ensemble des bons traitements eux-mêmes* ». ²

1.2.4. La bienveillance linguistique

Le concept de bienveillance linguistique fait référence à une approche respectueuse et valorisante de la diversité linguistique. Il s'agit de reconnaître, respecter et promouvoir toutes les langues et variétés linguistiques, en évitant toute forme de discrimination ou de stigmatisation linguistique.³

Comme le souligne Annemarie Dinvaut : « L'objectif de l'élaboration de la notion de bienveillance linguistique est de mieux comprendre (et transformer) la société les politiques linguistiques, éducatives, mais aussi les représentations et leurs effets, les activités langagières ».

Selon elle, le concept est né en quelque sorte au croisement de deux autres notions, la « bienveillance », utilisée dans les domaines du « care » et prescrite dans le monde professionnel, et la « maltraitance ».⁴

Il rajoute que la bienveillance linguistique est donc pour l'enseignant une série de « petits défis quotidiens », la prise en compte et le respect de l'apprenant dans ce qu'il est et comment il se représente. Il s'agit en fait de « faire en sorte que les élèves se sentent bien ».

1.3. Les principes de la Bienveillance linguistique

La Bienveillance linguistique est un concept qui encourage l'utilisation de la langue de manière respectueuse, inclusive et empathique. Elle vise à promouvoir une communication positive et tenant compte des besoins et des préférences de chacun.

¹Nadia Péoc'h, *Bienveillance et éthique du care... Similitudes et différences autour d'une recension des écrits scientifiques, revue Recherche en soins infirmiers 2011/2 (N° 105), Éditions Association de Recherche en Soins Infirmiers, pages 4 à 13.*

² *Dictionnaire Petit Larousse illustré 2013.*

³Biéhlé Luc & Dinvaut Annemarie, *Mieux vivre en langues, de la maltraitance à la bienveillance linguistique, édition l'harmattan, 2020., p 10.*

⁴Christine Karmann, Annemarie Dinvaut, *Résilience collective, apprentissages, enseignement, op. cite, p71 à 78.*

Chapitre I : Le concept de Bientraitance

La bientraitance linguistique s'oppose à la discrimination linguistique, telle que la valorisation excessive d'une langue ou variété linguistique au détriment d'autres langues, ou le mépris ou l'humiliation des personnes qui parlent une langue minoritaire ou non dominante.

Dans l'ensemble c'est l'acte de promouvoir toutes les langues et variétés linguistiques, en évitant toute forme de discrimination ou de stigmatisation linguistique.

La bientraitance linguistique vise à créer un environnement inclusif où les individus sont encouragés à s'exprimer dans leur langue maternelle ou dans la langue de leur choix, sans être jugés ou marginalisés. Cela implique de reconnaître la richesse culturelle et linguistique de chaque individu, ainsi que le droit fondamental de chacun de s'exprimer et de communiquer dans sa langue.

1.3.1. Principes de base

Les principes clés de la Bientraitance linguistique sont :¹

a- Le principe de respect de l'autonomie de la personne ou des communautés linguistiques :

Est respecté lorsque deux conditions sont présentes : celle du cadre juridique et celle de la faisabilité de son application. Ainsi, une personne est autonome, en capacité d'assurer correctement sa défense, si elle bénéficie du droit à l'interprétation et à la traduction dans une procédure pénale.

b- Le principe de justice

C'est l'obligation morale de répartir de manière équitable les ressources, est appliqué lorsque les enfants d'une communauté linguistique, locale et/ou d'immigration, peuvent suivre un enseignement dans leur langue.²

Les principes d'autonomie et de justice sont à l'œuvre dans la déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle 2001, qui stipule que :

« Toute personne doit ainsi pouvoir s'exprimer, créer et diffuser ses œuvres dans la langue de son choix et en particulier dans sa langue maternelle ; toute personne a le droit à une éducation

¹ Anne marie Dinvaut, *L'école, un espace pour la bientraitance linguistique, conférence sur le plurilinguisme et altérités : métissage en milieu scolaire, université d'Avignon*,
² Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle, Document établi pour le Sommet mondial sur le développement durable, Johannesburg, 26 août - 4 septembre 2002

Chapitre I : Le concept de Bientraitance

et une formation de qualité qui respectent pleinement son identité culturelle ; toute personne doit pouvoir participer à la vie culturelle de son choix et exercer ses propres pratiques culturelles, dans les limites qui impose le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales ».¹

c- Le principe de non-malfaisance dans le domaine des pratiques linguistiques :

Est celui pratiqué par des instituteurs du début du XXe siècle en France. Les « hussards noirs de la République » avaient deux prescrits contradictoires : permettre des apprentissages à tous les et enseigner seulement en français, langue de l'état. Elles ont mis en débat ces prescrits avec l'adaptation au local (les enfants des provinces françaises n'avaient pas tous une égale maîtrise de la langue de l'école), leurs propres ressources (leur connaissance de la langue régionale) et leurs valeurs, et ont souvent choisi de renormaliser le prescrit linguistique afin de favoriser les apprentissages.

d- Le principe de bienfaisance

Ce principe repose sur le choix éthique d'agir pour améliorer lesort des personnes concernées par cette action. Pour ce qui concerne l'éducation et la formation, la bientraitance linguistique peut consister à assurer l'enseignement d'une langue, à enseigner différents savoirs dans une langue, ou à bien traiter les élèves et les enseignants en respectant et en prenant en compte leurs langues comme autant de ressources, même si celles-ci ne font pas partie du curriculum.

1.3.2. Objectif de la bientraitance linguistique

La bientraitance linguistique encourage l'égalité des chances, le respect mutuel et la valorisation de toutes les langues et cultures. Cela contribue à renforcer l'estime de soi, la confiance en soi et la participation active de chaque individu dans la société.

Les enseignants apportent un aide au travail personnel des élèves et en assurant le suivi. Ils les conseillent dans le choix de leur projet d'orientation en collaboration avec les personnels d'éducation et d'orientation, ils participent aux actions de formation continue des adultes.

L'enseignant facilite et dirige le développement des habiletés cognitives, métacognitives et socio affectives, l'apprenant se les approprie et décide ce qui est le plus pertinent pour lui s'acheminant vers l'autonomie.

¹ *Journal de la 31ème conférence générale de l'UNESCO, volume 2, 2001.*

Il s'agit de :

- Faciliter l'apprentissage ;
- Relier aux ressources disponibles et le besoin des élèves :
- Maintenir un bon équilibre entre expérience structurée et autonomie.

La mise en place de dispositifs d'enseignement dans une unité pédagogique pour élèves allophones arrivants requiert de l'enseignant et des élèves une grande faculté d'adaptation aux réalités biographiques, sociales et linguistiques diversifiées du groupe classe.

Pour les enseignants, il s'agit d'endosser de multiples rôles et de valoriser les écarts entre les prescrits pédagogiques et l'appropriation qu'en font les élèves, car au-delà de la transmission des contenus scolaires, la socialisation au sein du groupe classe est cruciale pour jeter les bases d'une culture commune et plurielle.

L'objectif principal de la bientraitance est de faciliter l'inclusion complète des élèves allophones en classe ordinaire notamment par l'acquisition de la langue française comme langue de scolarisation.

2. Bientraitance et activités enseignantes

2.1. Valorisation de la langue maternelle de l'apprenant

Importance de la valorisation de la langue maternelle :

- **Préserver la culture** : la culture est une source d'espoir pour l'avenir, en la préservant on garde également nos coutumes et nos traditions.
- **Fierté et estime de soi** : en valorisant la langue maternelle de l'apprenant et d'autrui renforce la fierté et l'estime de soi et des autres aussi.
- **Meilleure acquisition des langues étrangères** : l'acquisition d'une langue étrangère est un processus mental qui opère dans un contexte social et comportemental qui facilite la compréhension des concepts linguistique dont la base est la langue maternelle.

Chapitre I : Le concept de Bientraitance

- **Communication familiale** : la langue maternelle peut maintenir les liens et la communication dans le milieu familial pour une transmission intergénérationnelle de la culture.
- **Identité culturelle** : la langue maternelle permet à l'apprenant de rester connecté à ses racines

La valorisation de la langue maternelle renforce l'apprentissage d'autres langues en créant une base solide sur laquelle on peut construire de nouvelles compétences linguistiques.

La bientraitance linguistique vise à :¹

- **Enseignement bilingue** : intégrer la langue maternelle dans le processus d'apprentissage en utilisant des méthodes d'enseignement bilingues.
- **Littérature et médias dans la langue maternelle** : encourager la lecture de livres la visualisation de films et l'écoute de musique.
- **Classe de la langue maternelle** : organiser des cours et des ateliers spécifiques pour renforcer les compétences des apprenants dans la langue maternelle.
- **Célébrations culturelles** : participer à des événements culturels qui mettent en avant la langue maternelle et la culture associée.
- **Échange culturels** : encourager les échanges culturels qui permettent à l'apprenant de partager sa culture avec d'autres.

Afin de mettre en œuvre cette valorisation de manière efficace, les linguistes ont mis l'accent sur les points suivants :

- **Créer un environnement inclusif** : s'assurer que les élèves en salle de classe sont respectés et acceptés quel que soit leur langue maternelle.
- **Intégrer la langue maternelle dans l'apprentissage** : utiliser la langue maternelle comme un pont vers l'apprentissage de la langue d'enseignement, encourager les élèves à poser des questions ou expliquer des concepts pour faciliter la compréhension.

¹James Costa, *Standardisation, Dans Langage et société 2021/HS1, Éditions de la Maison des sciences de l'homme Langage*, pages 319 à 322.

Chapitre I : Le concept de Bientraitance

- **Activités culturelles et linguistiques** : intégrer des activités culturelles qui célèbrent la diversité linguistique et organiser des activités ludiques qui permettent aux élèves de partager des expressions ou des chansons dans leur langue maternelle.
- **Education plurilingue** : créer des opportunités afin que les élèves partagent et communiquent et à être fiers de leurs multiples compétences linguistiques.
- **Formation des enseignants** : offrir aux enseignants une formation sur la sensibilisation à la diversité linguistique et favoriser le partage de bonnes pratiques entre les enseignants pour enrichir leurs compétences en matière de valorisation de la langue maternelle.
- **Communication avec les parents** : encourager les parents à partager leur langue maternelle à la maison et à participer aux activités de classe.
- **Evaluation juste** : en les évaluant par rapport à leurs niveaux et compétences dans la langue d'enseignement les élèves auront la chance de savoir la valeur de la langue maternelle.
- **Soutien individuel** : fournir un grand soutien pour les apprenants dans le but de savoir la différence entre la langue d'enseignement et la langue maternelle.

Pour intégrer la bientraitance linguistique dans la salle de classe, il faut donc :

- Valoriser toutes les langues : Encouragez les apprenants à partager et à célébrer leur diversité linguistique.
- Favoriser un espace où chaque langue est respectée et considérée comme une ressource précieuse. Encouragez les apprenants à utiliser leurs langues maternelles comme un atout dans le processus d'apprentissage de la langue étrangère.
- Éviter la discrimination linguistique : Veillez à ce qu'il n'y ait pas de jugement ou de stigmatisation linguistique dans la classe, ainsi que les commentaires négatifs sur les erreurs de prononciation ou les différences grammaticales.
- Maintenir un climat d'apprentissage positif et inclusif où les erreurs sont considérées comme des occasions d'apprentissage.
- Utiliser des ressources linguistiques diverses par une variété de supports pédagogiques qui reflètent la diversité linguistique, tels que des textes, des chansons, des films ou des activités interactives dans différentes langues. Cela permet aux apprenants de développer une sensibilité linguistique et culturelle envers d'autres langues et cultures.

Chapitre I : Le concept de Bientraitance

- Adapter les contenus et les méthodes d'enseignement en tenant compte des différentes compétences linguistiques et des besoins des apprenants multilingues.
- Adapter les activités et les tâches pour tenir compte de leurs expériences linguistiques antérieures et de leurs compétences dans leurs langues maternelles.
- Encourager les apprenants à faire des liens entre leurs langues maternelles et la langue étrangère étudiée.
- Le renforcement de l'interaction linguistique tout en favorisant les échanges linguistiques entre les apprenants en leur donnant l'occasion de communiquer dans différentes langues. Et cela par la mise en place des activités de groupe qui encouragent l'utilisation de différentes langues et facilitent l'apprentissage mutuel.
- Sensibilisation interculturelle par l'intégration des activités qui explorent les pratiques et les traditions culturelles liées aux différentes langues. Cela permet aux apprenants de développer une compréhension et une appréciation plus profondes des cultures qui accompagnent ces langues.
- Formation des enseignants sur la bientraitance linguistique et la diversité linguistique en classe. Cela les aidera à développer des compétences pédagogiques appropriées pour promouvoir une approche inclusive et respectueuse des langues.

La bientraitance linguistique assure :

- **Le développement cognitif** : les élèves qui utilisent leur langue maternelle pour discuter et réfléchir, ils développent des compétences cognitives plus solides.
- **Le transfert de compétences** : l'apprentissage d'autres langues facilite l'apprentissage de nouvelles langues par des compétences linguistiques acquises en langue maternelle.
- **La confiance en soi** : les élèves valorisées dans leur langue maternelle sont confiants et s'expriment mieux dans toutes les langues.

2.2. Prise en compte de l'intérêt de l'apprenant

Les adaptations et les renormalisations successives montrent comment les apprentissages passent par le déplacement du focus de l'activité : l'enseignement reste essentiel, mais il prend place auprès d'autres activités.

Chapitre I : Le concept de Bienveillance

Et pour que les élèves se sentent bien en classe et soient en capacité d'apprendre et d'être à l'aise dans leur rôle d'élève, le climat de confiance est fondamental et puis cette confiance ne peut s'instaurer dans le seul cadre des apprentissages.

La diversité des situations des élèves amène à une diversité des tâches et des rôles de l'enseignant, et qui est confronté à des élèves aux besoins éducatifs très particuliers: face à des jeunes exilés, il n'est pas possible d'être que professeur de français langue secondaire.

Comme il a été inspiré dans cette partie d'Annemarie Denvaut ou elle donne le témoignage d'une enseignante Christine KARMANN, où ce dernier est présent, réactive, attentive à ce qui se passe dans la vie des élèves, et c'est cet accompagnement qui est au cœur du travail. La professeure de classe d'accueil devient tour à tour éducatrice, assistante sociale, militante, écrivaine publique, garante pour les appartements, chauffeur, déménageuse, détentrice de carte bancaire pour pouvoir faire des achats en ligne, coach en rangement de classeurs et de documents administratifs.

Dans son cahier de textes, les points de la langue à aborder et les tâches administratives sont sur la même page, ce qui témoigne de l'imbrication et la diversité des tâches de l'enseignante.

La charge de l'enseignante est lourde et chronophage. Les soutiens que trouve CK sont moins dans l'équipage présenté par l'organigramme du collège qu'auprès des personnes qui sont les plus à même de contribuer aux différentes activités et aux projets de la classe. La démarche élogique montre que chaque activité ou pan de l'activité amène à coopérer avec un groupe différent, qui est approprié pour un temps, pour un milieu ou une situation donnée.

Ce groupe est désigné, par l'expression "Entité collective relativement pertinente" (désormais ECRP). Les propos de Christine Karmann mettent en évidence trois ECRP, l'une pour aménager l'accueil des élèves, l'autre pour mener à bien un projet de la classe, le dernier tout au long de la vie de la classe.

Pour améliorer la qualité de l'accueil des élèves, Christine Karmann les présente aux assistantes d'éducatrices. Pour s'assurer que la venue des parents dans l'établissement se passe bien, elle prend le temps de discuter avec les agents de la loge du collège, d'instaurer une confiance: " Il faut que ce soit des alliées". Elle explique son métier et le rôle de la classe d'UPE2A, car "personne ne prend le temps de leur expliquer". Elle invite les agentes à réfléchir sur ce qu'ils ou elles souhaiteraient vivre en cas d'émigration de leur enfant dans un

collège à "Mettre en place les conditions propres aux apprentissages prend le pas sur l'application de méthodes didactiques "

Lors qu'elle met en place un projet de classe, elle trouve de l'aide dans le fait " de ne pas être isolée et de pouvoir compter sur un réseau". " La présence d'une assistante d'éducation, la mise en place de multiples partenariats pour les projets, l'atelier radio, les liens avec le tissu associatif du quartier m'ont permis de ne pas rester seule avec ces tâches qui sont énormes.

2.3. La renormalisation de la relation enseignant-apprenant

L'une des renormalisations concerne la relation de l'enseignant avec les élèves exilées : elle consiste à respecter leur histoire sans la remettre en question. L'enseignant se rend accessible en partageant ses coordonnées téléphoniques, favorisant ainsi le soutien et l'ouverture envers ces élèves.

Ce faisant, elle s'écarte d'un double prescrit. Fait partie de la culture professionnelle enseignante :

« Par exemple, en formation d'enseignant on dit et on répète à l'ESPE de ne jamais donner ses coordonnées personnelles à des élèves ou à leurs familles au prétexte qu'il faut se protéger, protéger sa Vie privée. Je me suis retrouvée bloquée par ce prescrit pour échanger plus facilement avec les familles de mes élèves, souvent non francophones, parfois non lectrices, sans équipement informatique et dans l'incapacité d'utiliser ponotes, les boîtes mail ou les autres outils numériques. J'ai dès mon début de carrière transmis mes coordonnées personnelles aux parents ou aux élèves adolescentes eux (elles) mêmes. Pas forcément au tableau le jour de la réunion de rentrée Quoique j'ai fait tomber toutes les barrières et, que ces dernières années, je le notais au tableau le premier XX Page de carnet : outil de l'enseignante lui permettant de pratiquer de multiples tâches dépassant le seul cadre de l'enseignement de la langue : collecte pour les élèves, aide administrative...jour. Au final, après 20 ans en classe, je n'ai jamais été harcelée ni embêtée. Les élèves, les familles ont toujours été très respectueuses du travail que je fais, c'est une histoire de respect mutuel. »(Christine Karmann)¹

Dans cet exemple, l'enseignant soulève une tension entre les recommandations institutionnelles de ne pas partager ses coordonnées personnelles et la réalité complexe de son

¹ Christine KARMANN et Annemarie Dinvaut, « Résilience collective, apprentissage, enseignement », Hommes et migrations, P74,75

Chapitre I : Le concept de Bienveillance

contexte professionnel. En dépit de la directive de protection de la vie privée, l'enseignant ressent le besoin de créer des canaux de communication plus accessibles avec les familles, en particulier celles qui peuvent être confrontées à des barrières linguistiques, à des problèmes de lecture, ou à une absence d'équipement informatique. En partageant ses coordonnées personnelles, l'enseignant cherche à établir une connexion plus directe et humaine avec les parents et les élèves. Cette décision peut être interprétée comme une réponse adaptative aux besoins spécifiques de sa communauté éducative. En effet, elle reconnaît la diversité des situations familiales et l'importance de la communication pour favoriser la compréhension et le suivi des élèves, surtout dans un contexte où les outils numériques ne sont pas toujours accessibles. Au-delà de simplement transmettre des informations, cette approche suggère un engagement plus profond envers le bien-être des élèves et une tentative de renforcer la collaboration entre l'école et les familles. Cependant, elle met également en lumière les défis auxquels les enseignants peuvent être confrontés lorsqu'ils cherchent à équilibrer les directives institutionnelles et les besoins concrets de leur communauté éducative.

Le deuxième principe évoqué est d'ordre sociétal, découlant d'une idée selon laquelle la compassion place l'enseignant dans une position qui autorise à interroger les élèves. Christine Karmann navigue dans cette dynamique de manière complexe : elle s'abstient de poser des questions qu'elle considère comme intrusives, mais elle permet aux élèves d'envahir son temps privé en se montrant disponible à leurs demandes. Elle évalue cette réorientation en observant ses effets concrets. Comme la professeure Christine Karmann l'avait indiqué :

« Il arrivait que je reçoive des SMS ou qu'on m'appelle à 10 heures du soir, c'est mon choix de ne pas répondre et de rappeler le lendemain à des heures raisonnables pour le travail ; par contre, si c'est un ado qui essaie de me contacter à plusieurs reprises sur WhatsApp à minuit, là je réponds, c'était pour des histoires de fugue. L'écart au prescrit de protéger ces élèves de violences. »¹

L'enseignante explique qu'elle recevait des SMS à 22 heures du soir, elle préfère ne pas répondre et rappeler le lendemain dans les heures de travail. Elle fait exception pour les

¹ Christine KARMANN et Annemarie Dinvaut , « Résilience collective, apprentissage, enseignement », *Hommes et migrations*, P74 ,75

Chapitre I : Le concept de Bientraitance

adolescents qui la contacte à minuit via WhatsApp, et précise qu'ils ont des problèmes. Elle les protège des situations de violences.

Dans ce chapitre nous avons traité la bientraitance qui signifie prendre soin et régner justice dans les différents domaines sociaux. Ensuite nous avons vu ce terme dans le domaine de la sociolinguistique qui renferme les normes à suivre pour bien veiller sur la langue de l'autre tout en respectant son statut culturel et social.

La bientraitance linguistique regroupe l'ensemble des pratiques langagières et sociales dont les enseignants doivent accomplir pour une meilleure prise en charge des apprenants et leur apprentissage des langues étrangères.

En outre, la bientraitance est un axe de valorisation des langues qui donne la place aux langues maternelles tout en s'ouvrant sur les langues étrangères, c'est un outil efficace pour l'enseignement et apprentissage des langues.

Chapitre II
Enseignement du FLE en
contexte algérien

Chapitre II : Enseignement du FLE en contexte algérien

La bienveillance linguistique est née pour s'opposer à l'insécurité linguistique, la discrimination dont la linguistique ne s'échappé pas ces phénomènes.

Les nouvelles politiques linguistiques sont venues pour remettre en causes l'injustice langagière vis-à-vis des langues non dominantes. Au fur des années, le français et l'anglais deux langues du colonialisme était au podium des langues valorisées.

Cette situation a été toujours remis en cause par les sociolinguistiques qui tâchent d'imposer des règles et normes permettant le respect de toutes les langues parlées. Dans ce contexte est venue l'étude Philippe Blanchet où il a évoqué le terme l'insécurité linguistique qui s'oppose à la bienveillance linguistique.

Donc nous allons traiter dans ce chapitre les deux titres à savoir le discours politique et enseignement du FLE en Algérie, un sujet introduit dans les discours politiques et les études sociolinguistiques, et ensuite l'introduction de l'anglais au primaire.

Enfin, nous allons étudier l'insécurité linguistique et les solutions émises pour mieux traiter les langues étrangères et leurs familiarisations tout en prenant en considération les langues maternelles des apprenants et aussi on a parlé de la baisse du niveau en français des apprenants.

1. Enseignement du FLE et politique linguistique algérienne

De nombreuses civilisations ont occupé le territoire algérien à travers l'histoire, et plusieurs civilisations s'y sont succédés. La conséquence de ces conquêtes se traduit par une coprésence sur le territoire algérien de plusieurs langues qui sont l'arabe moderne ou standard, l'arabe algérien, le berbère et le français.¹

La langue arabe et le Tamazight sont les deux langues nationales et officielles, le français, lui, est catégorisé comme langue étrangère à côté de l'anglais qui ne cesse de prendre de l'ampleur mais, il reste que la langue la plus utilisée et là plus répandue dans l'environnement sociolinguistique algérien demeure la langue française.

¹Asselah-Rehal, *Plurilinguisme et migration, Revue de linguistique et de didactique des langues, revue n° 34, 2006.*

1.1. Discours politique et enseignement du FLE en Algérie

1.1.1. La langue française durant la période coloniale

Avant l'arrivée des Français en Algérie, la seule langue écrite dans la région était l'arabe classique, associée à l'islam. Cependant, pendant la période de colonisation française de 1830 à 1962, le français a été instauré en tant que langue officielle par les autorités françaises dans l'administration algérienne. L'introduction du français dans les institutions étatiques algériennes s'est déroulée progressivement.

Au cours de la première phase, qui s'est étendue de 1883 à 1922, les populations autochtones attachées à la culture arabo-musulmane ont initialement rejeté l'éducation dispensée dans les écoles françaises. Cependant, ces mêmes populations, initialement hostiles à l'apprentissage du français, ont fini par l'accepter et même le réclamer en raison de son importance croissante à l'époque.

Avant 1962, le français représentait une clé pour accéder à certains postes dans l'administration. A cette époque, le français était enseigné aux Algériens en tant que langue maternelle, avec les mêmes programmes, les mêmes méthodes que celles qui étaient appliquées en France pour les petits Français.¹

1.1.2. Réformes

La langue d'instruction du système éducatif algérien est l'arabe standard, utilisée exclusivement dans le cadre de l'apprentissage. Cependant, la réforme récente de 2003 met en avant un enseignement précoce des langues étrangères, avec l'introduction du français dès la troisième année primaire (CE2) et de l'anglais dès la première année secondaire (sixième).

Une question linguistique qui a occupé les politiciens était la valorisation et l'institutionnalisation de langue Tamazight en Algérie, un combat qui a duré longtemps et qui a donné ses fruits par l'introduction de « tamazight » dans le système éducatif algérien à partir de 1995-1996 après une année du Boycott (1994-995) de la région de Kabylie, dans le cadre de revendication du multilinguisme/multiculturalisme et la reconnaissance de la langue Tamazight comme langue nationale et son enseignement. Ces revendications ont abouti à la

¹ Samira Abid-Houcine, *Enseignement et éducation en langues étrangères en Algérie : la compétition entre le français et l'anglais*, *Revue internationale interdisciplinaire*, n°54, 2007, p. 143-156

Chapitre II : Enseignement du FLE en contexte algérien

reconnaissance de « tamazight » comme « langue nationale » en 2002 par l'ex président Bouteflika.¹

Les dernières réformes induites étaient l'introduction de l'anglais dans le cycle primaire dans l'intention des pouvoirs publics de donner une place pour cette langue qui constitue une langue vivante et qui est placée première langue internationale.

A. Le système éducatif algérien

En 1976, une réforme de l'enseignement primaire, initiée par un décret présidentiel, a conduit à l'établissement de l'école polytechnique fondamentale, mise en œuvre en 1980. Cette réorganisation a favorisé la généralisation de l'usage de la langue arabe dans l'enseignement primaire, reléguant ainsi le français au statut de langue secondaire/étrangère. Cette transition s'est également rapidement étendue à l'enseignement secondaire, introduisant l'apprentissage du français en 4^e année (CM2) et de l'anglais en 9^{ème} année

Les objectifs fondamentaux tracés par les pouvoirs publics pour la promotion des langues étrangères sont :²

- Amélioration de la qualité de l'enseignement.
- Rénovation des programmes scolaires.
- Réorganisation des cycles d'enseignement.
- Renforcement de l'enseignement supérieur.
- L'enseignement-apprentissage de la langue française.

B. La langue française première langue étrangère

Le français occupe une place importante dans la société algérienne, l'histoire de sa présence en Algérie correspond à trois grands moments de l'histoire, comme le confirme Sebbar Rabah « ...la langue française pendant la colonisation, la langue française au lendemain de

¹ Ourida Aït-Mimoune, Seïdh Chalah, *L'enseignement de la langue « tamazight/ berbère » (en Algérie : de 1995 à 2011) et ses effets/conséquences sur l'insécurité linguistique des apprenants*, revue *Études de linguistique appliquée*, volume 3 (n° 175), 2014, p 303 à 316.

² Habib El Mistari, *L'enseignement/apprentissage du FLE en Algérie : Une nouvelle méthodologie, pour quelles pratiques de classe ?* revue *Synergies Algérie* n°18 - 2013 p. 39-51

Chapitre II : Enseignement du FLE en contexte algérien

l'indépendance politique de l'Algérie et de la présence de la langue française dans la société algérienne d'aujourd'hui»¹

L'enseignement-apprentissage de la langue française en Algérie a connu des changements importants liés à la mise en œuvre d'une réforme globale du système éducatif.

L'installation, en mai 2000, de la Commission nationale de réforme du système éducatif (CNRSE) a constitué le premier acte de la Réforme initiée par le président Bouteflika, son objectif est de valoriser les langues étrangères comme il l'a annoncé lors de l'instauration de la commission :

« La maîtrise des langues étrangères est devenue incontournable. Apprendre aux élèves, dès leur plus jeune âge, une ou deux autres langues de grande diffusion, c'est les doter des atouts indispensables pour réussir dans le monde de demain. Cette action passe, comme chacun peut le comprendre, aisément, par l'intégration de l'enseignement des langues étrangères dans les différents cycles du système éducatif pour, d'une part, permettre l'accès direct aux connaissances universelles et favoriser l'ouverture sur d'autres cultures et, d'autre part, assurer les articulations nécessaires entre les différents paliers et filières du secondaire, de la formation professionnelle et du supérieur. C'est à cette condition que notre pays pourra, à travers son système éducatif et ses institutions de formation et de recherche et grâce à ses élites, accéder rapidement aux nouvelles technologies, notamment dans les domaines de l'information, la communication et l'informatique qui sont en train de révolutionner le monde et d'y créer de nouveaux rapports de force »².

Cette politique s'inscrit dans une reconsidération globale de l'apprentissage linguistique.

1.2. Introduction de l'anglais au primaire

Ces dernières années, la langue anglaise a pris une place importante dans le milieu social et éducatif en Algérie, les jeunes algériens se penchent de plus en plus vers cette langue, mais aussi une volonté politique pour mettre l'anglais au podium des langues étrangères en Algérie.

A cet effet, Les responsables de l'éducation nationale se sont orientés vers les Etats-Unis pour y acquérir savoir, méthodologie et surtout rigueur dans l'enseignement de la langue de Shakespeare comme projeté dans la réforme de l'école.

¹ ABDELHAMID Samir, *pour une approche sociolinguistique et l'apprentissage de la prononciation du français langue étrangère chez les étudiants du département de française université Batna, thèse de doctorat, université de Batna, 2002, p135.*

² FERHANI Fatima Fatima, *« L'enseignement du français à la lumière de la réforme », Algérie, 2006, P4*

Chapitre II : Enseignement du FLE en contexte algérien

Afin de promouvoir l'enseignement de la langue anglaise dans les écoles publiques algériennes, l'ambassade des Etats-Unis a contribué financièrement pour la promotion de l'anglais dans les établissements scolaire en Algérie.¹

En septembre 2022, l'introduction de l'anglais au primaire change complètement la place de la langue française en tant que langue du colonisateur.

La langue anglaise est introduite comme formation dans le cycle primaire pour le niveau de 3^e année primaire au même titre que la langue française, ce qui à entrainer un débat sur cette réforme.

Pour les pouvoirs publics l'introduction de l'anglais dans les écoles algériennes entre dans la politique d'instauration de plurilinguisme pour renforcer l'apprentissage des langues au sein de l'école algérienne.

Cependant, pour quelques analystes, elle constitue une stratégie des pouvoirs pour la valorisation de langue anglaise et la désigner comme première langue étrangère, donc une menace pour la langue française qui va perdre sa place.

2. Nécessité d'une réflexion centrée sur la bientraitance

L'introduction de la langue anglaise au primaire a basculé la disposition de la langue française, avec les réformes induites par les pouvoirs algériens.

2.1. Insécurité linguistique

Selon P. Blanchet, impose sa langue comme la seule convenable, estimable, raisonnable, et mépriser, disqualifier, rejeter une personne pour sa façon de parler, son accent ou son vocabulaire, c'est aussi illégitime que la rejeter pour sa religion, sa couleur de peau ou son orientation sexuelle – autant de discriminations plus ou moins reconnues et punies par la loi en France.²

¹OUNIS Fouzia, *Rivalité entre le français et l'anglais dans le système éducatif algérien : Mythe ou réalité. Analyse des représentations de ces langues auprès des parents d'élève de 1^{ère} année moyenne, Mémoire présenté en vue de l'obtention du diplôme de Magister, option : Sciences du langage, universitaire Laarbi Ben M'Hidi-Oum El Bouaghi, 2008-2009, p 26.*

²Jean-Marie Woehrling et Philippe Blanchet, *Le principe juridique de non-discrimination appliqué au domaine linguistique. De l'interdiction de discrimination à la nécessité de différenciations, Les cahiers de la , LCD 2018/2 (N° 7), 45 à 65*

La bienveillance à l'école peut être illustrée par des relations interpersonnelles harmonieuses et un environnement d'apprentissage positif, elle nécessite des actions de bienveillance basée sur une relation de respect et de la dignité morale et physique de l'élève.

2.2. La Baisse du niveau en français des apprenants en Algérie

La baisse du niveau en français en Algérie est un problème préoccupant dans le système éducatif. Selon une étude réalisée par Exactitudes, la baisse du niveau en français des collégiens et lycéens est devenue structurelle, avec des difficultés en orthographe, syntaxe et culture générale

Par la maîtrise de la langue française, nous entendons l'ensemble des activités qui conduise chaque apprenant, au fil des jours, à exprimer oralement ou par écrit ses émotions, sa pensée, ses rapports aux autres et à communiquer avec autrui de façon immédiate dans les conversations et les différents échanges.

Les professionnels de l'enseignement font souvent état d'un manque (vocabulaire) ou de difficultés (prononciation) liées à plusieurs conceptions monolingues de l'apprentissage¹. Les raisons données à la baisse du niveau des apprenants sont variées :

2.2.1. Le rôle du contexte socioculturel et sociolinguistique algériens dans l'apprentissage du FLE

La sociolinguistique est une branche de la linguistique, relativement récente. Elle considère la production langagière des locuteurs, comme déterminé par certains paramètres sociaux.

La sociolinguistique étudie le langage en prenant en compte des facteurs externes à la langue, et non en considérant uniquement les structures linguistiques internes. La sociolinguistique envisage l'évolution de la langue dans un contexte social. Facteurs internes : sémantique et syntaxe.²

2.2.1.1. Le processus d'arabisation et régression du français

Ahmed Taleb Ibrahim, ministre de l'Education nationale de 1965 à 1970 est considérée comme le père fondateur de la politique linguistique d'arabisation. L'objectif

¹Evelyne LLOZE et Emmanuel MARIGNO, *Approches comparatistes intermédiales et interculturelles*, éditions orbistertius, p 330

² Henri Boyer, *Introduction à la sociolinguistique*, Dunod, 2017,

initial de cette politique était la proclamation de la langue arabe comme langue officielle du pays.

L'incarnation du processus d'arabisation en Algérie a engendré à un déclin significatif du statut de la langue française, qui est devenu comme une langue étrangère. Ce déclin s'est manifesté par la réduction du volume d'horaire.

L'enseignement de la langue française en Algérie est devenu très faible, en raison de la politique d'arabisation à laquelle cette langue a été confrontée. Et a conduit à une réduction du volume de ses heures d'enseignement, ce qui a entraîné un faible niveau des apprenants.

2.2.1.2. L'influence du niveau intellectuel des parents

A cause du parler des parents en français, architectes ou médecins leurs enfants parleront aussi de même façon dès leurs jeunes âges.¹

Au faite le français est omniprésent dans son entourage, la télé, l'Internet... et l'enfant est plus prédisposé à apprendre cette langue qu'un enfant dont les parents ne discutent qu'en arabe ou qu'en kabyle, par exemple, et qui ne regardent, à la télé que des chaînes diffusées en arabe. Pour ce dernier, le français sera véritablement une langue étrangère, et elle trouvera probablement difficile de suivre la première leçon ainsi que les suivantes. Et comme conséquence, on va se retrouver face à un élève qui hais le français, parce qu'il ne le comprend pas, tout simplement.

La pratique régulière d'une langue étrangère aide à préserver le capital linguistique et à le développer²

- Le milieu urbain offre plus d'opportunités d'utilisation de la langue française que le milieu rural.
- La fréquence du parler-français des parents à la maison est un facteur déterminant du niveau des apprenants en langue française

2.2.2. Les difficultés dans l'oral

En générale, et sellons plusieurs études menées jusqu'ici, les apprenants ne disposent pas d'assez de vocabulaire et de compétences pour pouvoir exprimer leur idée. Et cela est dû à plusieurs raisons :

¹Bédjaoui Nabil, *l'apprenant du français dans le sud algérien entre une langue « étrangère » et « l'étrangeté » d'une langue*, université Mohammed Khider, Biskra

Chapitre II : Enseignement du FLE en contexte algérien

- La peur de faire des erreurs et d'être ridiculisée empêche un grand nombre d'apprenants de s'exprimer en langue française ;
- Manque de pratique pour pouvoir maîtriser l'oral et former des phrases cohérentes.

2.2.3 Le plurilinguisme en Algérie

En Algérie, aujourd'hui, la confrontation collective à une situation plurilingue, constamment marquée par la présence de l'arabe algérien (dit dialectal) et du kabyle (variété dominante du berbère) comme langues vernaculaires exclusivement orales, à côté desquelles existent l'arabe standard (dit classique) comme langue officielle et nationale et le français langue dite étrangère, invite à repenser leur hiérarchisation et définir leurs fonctions. Il faut rappeler aussi que le tamazight est reconnu comme langue nationale (2003) et officielle (2016).

Cette situation plurilingue a entraîné la régression d'apprentissage du FLE qui était une langue dominante surtout dans le domaine socioprofessionnel, car avant l'arabisation, les algériens maîtrisaient la langue française, et le peu des diplômés qui se trouvaient en Algérie avaient reçu une formation en français. Les algériens étaient de bons locuteurs de français même s'ils ne maîtrisaient pas tous la langue écrite. Cette régression s'explique aussi par l'introduction de l'anglais au cycle primaire.

• La promotion de la langue française en Algérie

La popularité du français en Algérie connaît une croissance constante, avec de nombreux jeunes exprimant un vif intérêt pour son apprentissage. En conséquence, les centres culturels français, initialement fermés par le gouvernement après l'indépendance, ont rouvert leurs portes. Ces centres attirent massivement les jeunes Algériens, offrant des programmes en français. Parallèlement, un nombre significatif d'écoles privées ont émergé, proposant des formations en français et en arabe.

Dans le domaine universitaire, certains étudiants se trouvent contraints de suivre des cours de français pour pallier les lacunes accumulées au cours de leur scolarité avant l'obtention du baccalauréat.

L'initiative ambitieuse d'un plan de relance du français se concrétise par l'adoption d'importants projets de coopération linguistique en Algérie. L'objectif de ces projets est d'aider à la modernisation des structures de la formation initiale et continue des enseignants de français, de renforcer les compétences et la professionnalisation des maîtres et les cadres

Chapitre II : Enseignement du FLE en contexte algérien

éducatifs, en s'appuyant sur les institutions nationales qui se réforment et enfin de consolider l'environnement culturel francophone

Jusqu'à nos jours le français occupe une place fondamentale dans la société algérienne. Son influence est présente dans tous les secteurs ; y compris l'économie et l'éducation, il est présent même dans la rue, il préserve une place importante dans la société algérienne, les administrations fonctionnent en français et les universités assurent les cours en français comme le souligne KANOUA Saida : « *En fait, le français en Algérie a vécu plusieurs évolutions, d'une langue du colonisateur à une langue de littéraire, et finalement un véhicule de la culture algérienne et idiome de la modernité. De la science de la technologie et de l'ouverture de l'algérien sur le monde* »¹

A travers sa politique linguistique, l'Algérie met en place une pluralité linguistique pour l'amélioration d'apprentissage des langues étrangères, tout en mettant l'accent sur :

- Le volet didactique qui servira à reconfigurer les concepts et les notions de base ;
- Le volet (socio)linguistique qui sera aussi redéfini à travers des notions et des concepts inhérents à la complexité de la situation sociolinguistique algérienne ;
- Le volet méthodologique qui permettra une meilleure visibilité des différentes approches utilisées en didactique du plurilinguisme, en socio-didactique et en sociolinguistique.

¹KANOUA Saida. « *Culture et enseignement du français en Algérie* », Alger, édition Synergies, 2008 P.88

Chapitre II : Enseignement du FLE en contexte algérien

Dans ce chapitre, nous avons étudié deux phénomènes à savoir l'état des lieux de l'apprentissage du FLE en Algérie ainsi que la discrimination linguistique qui sont deux comportements qui peuvent nuire au bien-être de l'apprenant et influençant son apprentissage et sa maîtrise des langues étrangères

L'hésitation de la sécurité linguistique des anciennes sociétés occidentales avec leur domination culturelle, religieuse et linguistique.

Pour cela, les sociolinguistiques ont mis des politiques linguistiques scolaires fondées sur l'apport des langues maternelles et de la première langue de l'école prenant ainsi en compte les politiques linguistiques familiales.

Chapitre III : Cadre pratique de l'étude

Chapitre III : Cadre pratique de l'étude

Dans ce chapitre nous allons entamer la partie pratique de cette recherche, nous présenterons la méthodologie adoptée, les données et leur analyse. Les données ont été recueillies à l'aide d'une enquête réalisée à l'aide d'un questionnaire destiné aux enseignants de niveau 4^{ème} année primaire.

1. Méthodologie de la recherche

Pour bien comprendre le thème et donner des éléments de réponse à notre recherche, nous nous sommes penché sur une méthode hypothético-déductive comme le nécessite notre thème et l'aspect quantitatif du cas pratique et analyse les résultats obtenues dans l'enquête, nous sommes penchés sur une enquête du terrain qui renferme un questionnaire, et puisque nous avons choisi de travailler avec la classe de 4AP, nous avons donc décidé de nous adresser à des enseignants qui ont des classes de ce dernier .Et nous avons ensuite posé une question aux élèves pour voir leurs avis sur la place du français après l'introduction de l'anglais.

1.1 Lieu de l'enquête

Nous avons choisi pour lieu d'enquête la ville de Tizi Ouzou et, le questionnaire a donc été distribué dans plusieurs primaires de différentes de cette wilaya. Il s'agit des écoles primaires suivantes : école primaire Chahid Mohamed TAIB, école primaire MESSAOUDI Arab, école des trois frères TIFRANI, école primaire RAMOUS Saada et ABBAN Ramdane, école primaire KHAMES Ali, école primaire Ali RABIA.

1.2 L'échantillon

Nous avons constitué un échantillon représentatif en distribuant 20 questionnaire auprès d'enseignants de français langues étrangères travaillant dans sept établissements primaires différents. Ces établissements ont été choisis de manière à assurer une diversité.

L'ensemble des enseignants ayant participé possèdent une expérience significative dans le domaine de l'enseignement du FLE, ce qui garantit une profonde compréhension des dynamiques pédagogiques et des défis rencontrés dans ce contexte particulier.

1.3. Choix De l 'instrument de collecte des données

Pour réaliser notre travail et répondre à notre objectif d'étude, qui est de déterminer **la bientraitance l'linguistique comme outil de motivation de s'exprimer en Français**, nous avons opté pour un cas pratique, en l'occurrence par une enquête en utilisant un questionnaire comme moyen de collecte d'informations.

Le questionnaire a été destiné à un échantillon de 20 enseignants dans sept (7) établissements au niveau de quelques localités de la wilaya de Tizi-Ouzou, ainsi qu'au niveau de la ville.

Et par rapport aux outils de traitement de ces données :

Les résultats sont fait à l'aide du logiciel de calcul Excel, qui nous permet automatiquement d'établir des tableaux et des graphiques représentatifs afin d'interpréter les informations collectées.

2. Le questionnaire

Notre questionnaire, constitué de 14 questions, sera détaillé dans cette section afin d'illustrer chaque question en relation avec les objectifs définis pour notre travail de recherche. Cela permettra de justifier la pertinence de chaque interrogation dans le contexte de nos objectifs de recherche spécifique.

- **Expérience professionnelle**

La première question sur l'expérience professionnelle vise à évaluer le niveau d'expérience du professeur. Cette information est pertinente car elle peut influencer la qualité de l'enseignement. Un enseignant expérimenté peut apporter une compréhension approfondie du sujet, des méthodes d'enseignement éprouvées et une perspective enrichissante aux étudiants. Ainsi, la question vise à mieux comprendre le contexte professionnel du professeur pour évaluer son impact potentiel sur l'apprentissage des étudiants.

- **Comment évaluez-vous l'intérêt que vos apprenants portent à l'apprentissage de la langue française par rapport aux années précédentes ?**

- **Les apprenants s'intéressent de plus en plus**
- **Les apprenants s'intéressent de moins en moins**
- **L'intérêt est le même**

Chapitre III : Cadre pratique de l'étude

Cette question cherche à évaluer la perception du professeur concernant l'évolution de l'intérêt des élèves de 4ème année primaire pour l'apprentissage de la langue française par rapport aux années précédentes. L'objectif est d'obtenir des informations sur les tendances d'engagement des élèves au fil du temps, afin d'ajuster les approches pédagogiques et de maintenir un environnement d'apprentissage stimulant.

- **Selon vous, le niveau des apprenants est-il ?**
- **En amélioration**
- **En dégradation**
- **Stable**

Cette question vise à évaluer la perception du professeur sur le niveau des apprenants de 4ème année primaire. En offrant des options telles que "En amélioration", "En dégradation", et "Stable", elle cherche à recueillir des insights sur l'évolution perçue du niveau des élèves. Cette information peut orienter les ajustements pédagogiques en fonction des besoins perçus, contribuant ainsi à un enseignement plus efficace et adapté.

- **Que pensez-vous de l'emploi par vos apprenants de leur langue maternelle dans une classe de FLE ?**
- **Nécessaire**
- **Important**
- **Déconseillé**
- **À éviter au maximum**

Dans cette question on cherche le point de vue du professeur concernant l'utilisation de la langue maternelle par les élèves de 4ème année primaire lors des cours de Français Langue Étrangère (FLE). L'objectif est de recueillir des impressions sur la manière dont l'utilisation de la langue maternelle pourrait influencer l'apprentissage du français. Ces données peuvent guider l'adaptation des méthodes d'enseignement pour favoriser une immersion plus efficace dans la langue cible.

Comment réagissez-vous généralement lorsque vos apprenants répondent dans leur langue maternelle ?

- **Leur demander d'essayer de reprendre en français**
- **Ne pas accepter les réponses en langue maternelle**

Chapitre III : Cadre pratique de l'étude

- **Les aider à reprendre les réponses en français**
- **Autre réaction**

La question explore la réaction habituelle du professeur lorsque les élèves de 4ème année primaire répondent dans leur langue maternelle. L'objectif est de comprendre la manière dont le professeur gère cette situation particulière, fournissant des insights sur son approche pédagogique face à l'utilisation de la langue maternelle en classe de Français Langue Étrangère (FLE). Ces informations peuvent orienter des ajustements pour encourager l'utilisation du français de manière plus efficace.

- **Vous arrive-t-il de vous trouver obligé (e) de recourir à la langue maternelle des apprenants pour expliquer certaines règles, notions, etc. ?**
- **Oui**
- **Non**

Là on cherche si le professeur se voit parfois contraint d'utiliser la langue maternelle des élèves de 4ème année primaire pour expliquer certaines règles ou notions. L'objectif est de comprendre si le recours à la langue maternelle est parfois nécessaire et dans quel contexte, fournissant ainsi des informations sur les défis éventuels liés à l'enseignement du Français Langue Étrangère (FLE) dans cette classe spécifique.

- **Selon vous, cette pratique enseignante est-elle efficace ?**
- **Souvent**
- **Parfois**
- **Rarement**

Question interroge le professeur sur sa perception de l'efficacité de la pratique consistant à recourir à la langue maternelle des élèves de 4ème année primaire. L'objectif est de recueillir des opinions sur la pertinence et les résultats de cette approche pédagogique particulière dans le contexte de l'enseignement du Français Langue Étrangère (FLE). Ces réponses peuvent informer sur la manière dont cette pratique est perçue du point de vue de l'enseignant

- **Pensez-vous que la valorisation de la langue maternelle des apprenants les aidera à accepter et aimer le FLE ?**
- **Oui**

Chapitre III : Cadre pratique de l'étude

- **Non**
- **Sans réponse**

La question explore l'opinion du professeur sur le lien entre la valorisation de la langue maternelle des élèves de 4ème année primaire et leur acceptation et affection pour l'apprentissage du Français Langue Étrangère (FLE). L'objectif est de recueillir des perspectives sur la manière dont la reconnaissance de la langue maternelle peut influencer positivement l'attitude des apprenants envers le FLE, offrant ainsi des insights sur la promotion d'un environnement d'apprentissage inclusif.

- **Etes-vous libre de choisir les supports d'enseignement et les thématiques ou êtes-vous obligé (e) de vous limiter aux prescrits officiels ?**
- **Libre de choisir les thématiques et supports**
- **Obligé de nous limiter aux thématiques et supports du programme**

La question ici, parle de la liberté du professeur concernant le choix des supports d'enseignement et des thématiques pour les élèves de 4ème année primaire. L'objectif est de comprendre si l'enseignant a la latitude de sélectionner des ressources pédagogiques et des sujets en dehors des prescriptions officielles. Les réponses fourniront un aperçu de l'autonomie pédagogique et des contraintes éventuelles liées au programme d'enseignement du Français Langue Étrangère (FLE).

- **Pensez-vous qu'il serait plus motivant pour les apprenants de participer choix des thématiques et types de supports d'enseignement ?**
- **Oui**
- **Non**

La question interroge le professeur sur son opinion quant à la motivation des élèves de 4ème année primaire, en cas de leur participation dans le choix des thématiques et des types de supports d'enseignement. L'objectif est de recueillir des perspectives sur l'impact potentiel de l'implication des apprenants dans la personnalisation de leur expérience d'apprentissage en Français Langue Étrangère (FLE), offrant ainsi des insights sur la promotion de la motivation et de l'engagement des élèves.

Chapitre III : Cadre pratique de l'étude

- **Que pensez-vous des pratiques enseignantes qui consistent à donner ses coordonnées personnelles à certains parents d'élèves dont les enfants sont en difficulté ou malades ?**
- **Appropriées**
- **Non appropriées**
- **Pourquoi**

La question cherche à savoir ce que le professeur pense de la pratique consistant à partager ses coordonnées personnelles avec certains parents d'élèves en difficulté ou malades. L'objectif est de recueillir son avis sur la pertinence de cette approche dans le contexte de la classe de 4ème année primaire, offrant ainsi des perspectives sur la communication enseignant-parent dans des situations spécifiques.

- **Selon vous, l'enseignant(e) au primaire :**
- **Doit se limiter au cadre des apprentissages de classe ?**
- **Doit également être attentif à ce qui se passe dans la vie de ses apprenants (cas sociaux par exemple) ?**

La question interroge le professeur sur sa vision de la responsabilité de l'enseignant au primaire. L'alternative consiste à déterminer si l'enseignant devrait se cantonner au cadre des apprentissages en classe uniquement, ou s'il/elle devrait également être attentif aux aspects de la vie des apprenants, y compris les situations sociales. L'objectif est de recueillir l'opinion du professeur sur le rôle étendu ou plus restreint de l'enseignant dans la vie des élèves de 4ème année primaire.

- **Comment évaluez-vous l'intérêt des apprenants pour le français depuis l'introduction de l'anglais ?**
- **Grandissant**
- **Décroissant**
- **Aucun changement**

La question vise à recueillir l'opinion du professeur sur l'évolution de l'intérêt des apprenants de 4ème année primaire envers le français depuis l'introduction de l'anglais. Les options proposées sont "Grandissant", "Décroissant" ou "Aucun changement". L'objectif est d'obtenir une évaluation subjective de la dynamique d'intérêt des élèves face à l'introduction d'une

Chapitre III : Cadre pratique de l'étude

nouvelle langue, fournissant ainsi des perspectives sur l'impact potentiel sur l'apprentissage du français dans ce contexte particulier.

- **Avez-vous déjà entendu parler de la " Bientraitance linguistique" ?**
- **Oui**
- **Non**
- **Si oui, de quoi s'agit-il ?**

La question explore si le professeur a déjà connaissance du concept de "Bientraitance linguistique". L'objectif est de déterminer son niveau de familiarité avec cette notion spécifique, permettant ainsi de recueillir des informations sur son expertise et sa sensibilisation aux approches pédagogiques inclusives et respectueuses des langues des apprenants de 4ème année primaire.

3. Résultats et analyse

Dans cette section, nous exposerons les résultats correspondants à chaque question à l'aide de tableaux ou de graphiques. Par la suite, nous analyserons ces résultats afin de formuler des conclusions en accord avec nos hypothèses de recherche.

Avant de présenter nos résultats, voici ci-dessous un état de l'expérience professionnelle de nos enquêtés :

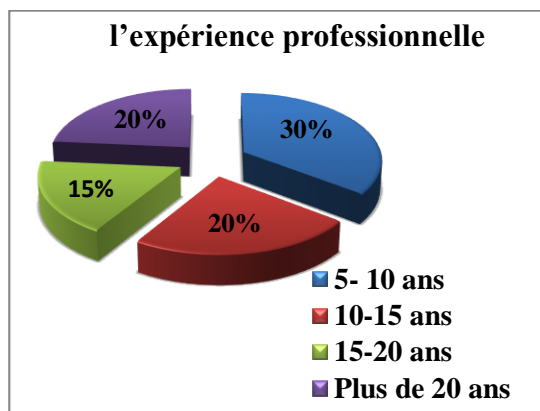
1. Expérience professionnelle :

Tableau n° 01 : L'expérience professionnelle

Réponse	Fréquence	Pourcentage
1-5 ans	3	15%
5- 10 ans	6	30%
10-15 ans	4	20%
15-20 ans	3	15%
Plus de 20 ans	4	20%
Total	20	100%

Figure n° 03 : l'expérience professionnelle

Chapitre III : Cadre pratique de l'étude



Commentaire

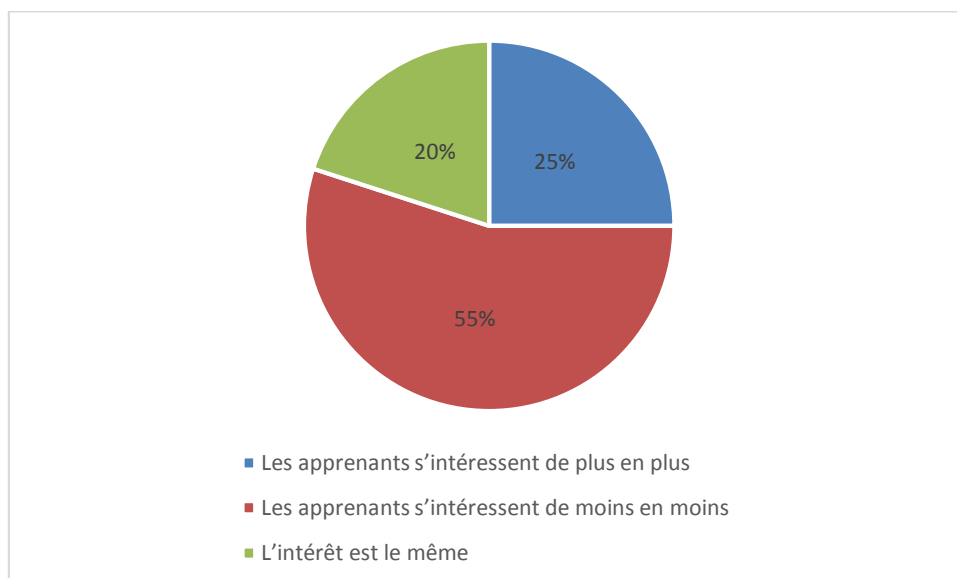
Comme il est indiqué dans les résultats du questionnaire, les enseignants qui ont une expérience professionnelle de 5 à 10 ans présentent 30% de notre échantillon, et nous avons obtenu un taux de 20% pour ceux qui ont successivement 10-15 ans et plus de 20 ans, 15% pour ceux 1-5 ans et 15-20 ans. Au final, notre échantillon est équilibré concernant l'expérience professionnelle des enseignants.

Tableau n°02 : Evaluation de l'intérêt qu'apportent les apprenants à l'apprentissage de la langue française par rapport aux années précédentes

Niveau d'instruction	Fréquence	Pourcentage
Les apprenants s'intéressent de plus en plus	5	25%
Les apprenants s'intéressent de moins en moins	11	55%
L'intérêt est le même	4	20%
Total	20	100%

Chapitre III : Cadre pratique de l'étude

Figure n° 04 : Evaluation de l'intérêt qu'apportent les apprenants à l'apprentissage de la langue française par rapport aux années précédentes



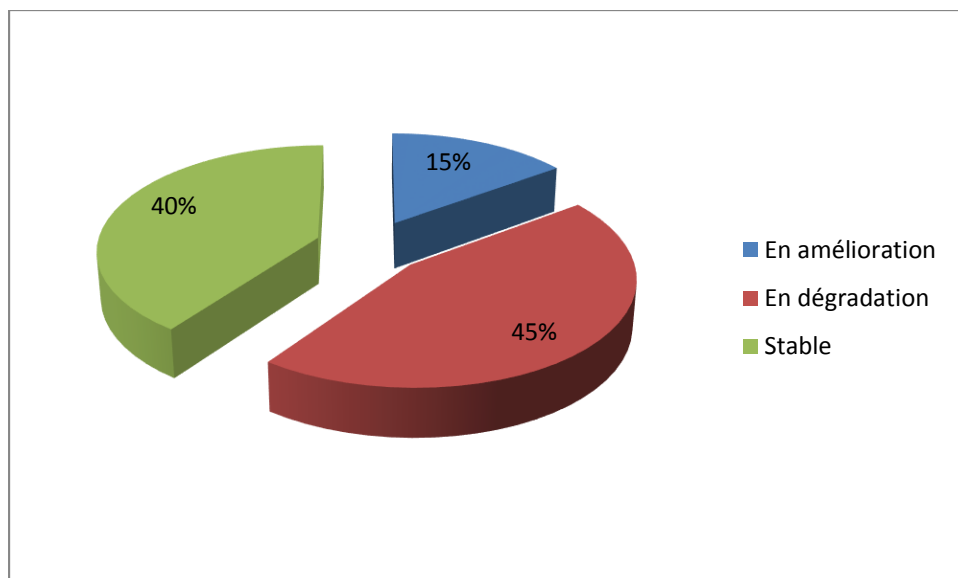
Commentaire

Concernant la question sur l'intérêt qu'apportent les apprenants à l'apprentissage de la langue française par rapport aux années précédentes, les apprenants s'intéressent de moins en moins à l'apprentissage du FLE surtout avec l'introduction de l'anglais au primaire. Le quart de notre échantillon (25%) affirment que les apprenants s'intéressent de plus en plus à l'apprentissage du FLE, 20% des interrogés déclarent que l'intérêt est le même.

Tableau n° 03 : Le niveau des apprenants selon les enseignants

Réponse	Fréquence	Pourcentage
En amélioration	3	15%
En dégradation	9	45%
Stable	8	40%
Total	20	100%

Figure N°05 : Le niveau des apprenants selon les enseignants



Commentaire

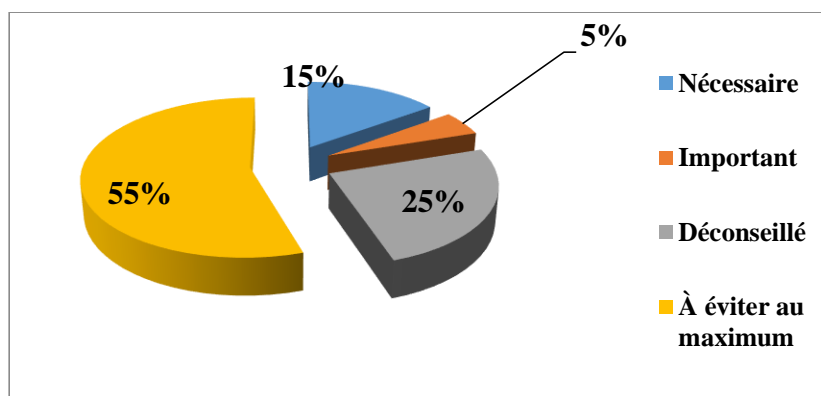
La majorité de nos enquêtés avec un taux de 85% se partagent entre ceux qui voient que le niveau en langue française est en recul par rapport aux années précédentes (45%) et ceux qui trouvent qu'il est stable (40%). Les enseignants qui avancent que le niveau est en amélioration sont en tout cas minoritaires (15%).

Tableau n° 04 : L'emploi des apprenants de leur langue maternelle dans une classe de FLE

Niveau d'instruction	Fréquence	%
Nécessaire	3	15%
Important	1	5%
Déconseillé	5	25%
À éviter au maximum	11	55%
Total	20	100%

Chapitre III : Cadre pratique de l'étude

Figure n°06 : L'emploi des apprenants de leur langue maternelle dans une classe de FLE



Commentaire

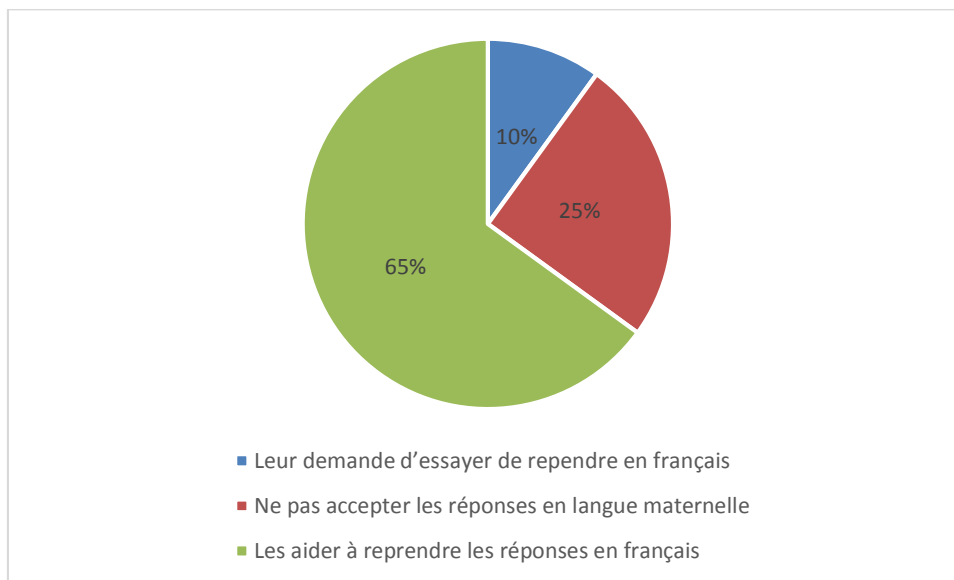
Pour l'utilisation des apprenant de leur langue maternelle en cours, 80% des enseignant voient que c'est déconseiller d'utiliser la langue maternelle lors du cours de FLE et à éviter au maximum, contre 20% qui disent que c'est important et nécessaire d'utiliser la langue maternelle car elle est un moyen efficace d'impliquer les apprenants dans l'apprentissage surtout ceux en difficulté langagière.

Tableau n°05 : La réaction des enseignants lorsque les apprenants répondent dans leur langue maternelle

Réponse	Fréquence	Pourcentage
Leur demande d'essayer de reprendre en français	2	10%
Ne pas accepter les réponses en langue maternelle	5	25%
Les aider à reprendre les réponses en français	13	65%
Autre réaction	0	0%
Total	20	100%

Chapitre III : Cadre pratique de l'étude

Figure n°07 : La réaction des enseignants lorsque les apprenants répondent dans leur langue maternelle



Commentaire

65% des enseignants de notre enquête aident et assistent leurs apprenants à reprendre les réponses en français. Cependant, (10%) d'entre eux demandent aux apprenants de tenter de reformuler leurs réponses en langue française. Le quart de notre échantillon n'acceptent pas les réponses en langue maternelle et passent à d'autres apprenants qui s'exprimeraient en français.

Tableau n° 06 : L'obligation de recourir à la langue maternelle des apprenants pour expliquer certaines règles, notions, etc.

Réponse	Fréquence	Pourcentage
Oui	100	100%
Non	0	0%
Total	20	100%

Commentaire

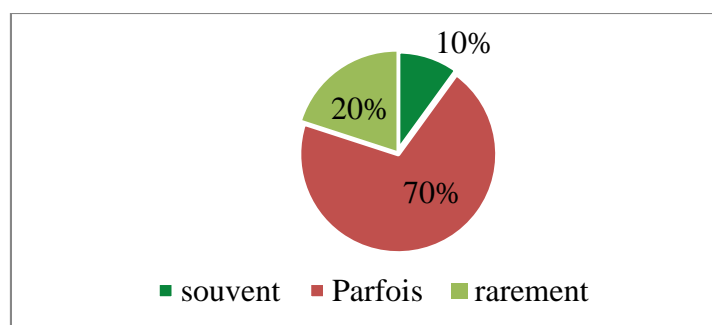
La totalité des enquêtés (100%) ont affirmé qu'ils ont eu recours à la langue maternelle des apprenants pour expliquer certaines règles, notions, et réexpliquer certains points en langue maternelle dans les cas où les apprenants trouvent des difficultés à comprendre en français (ex : quelques concepts)

Chapitre III : Cadre pratique de l'étude

Tableau n° 07 : L'efficacité de l'utilisation de la langue maternelle en cours du FLE

Réponse	Fréquence	Pourcentage
Souvent	2	10%
Parfois	14	70%
rarement	4	20%
Total	20	100%

Figure n° 08 : L'efficacité de l'utilisation de la langue maternelle en cours du FLE



Commentaire

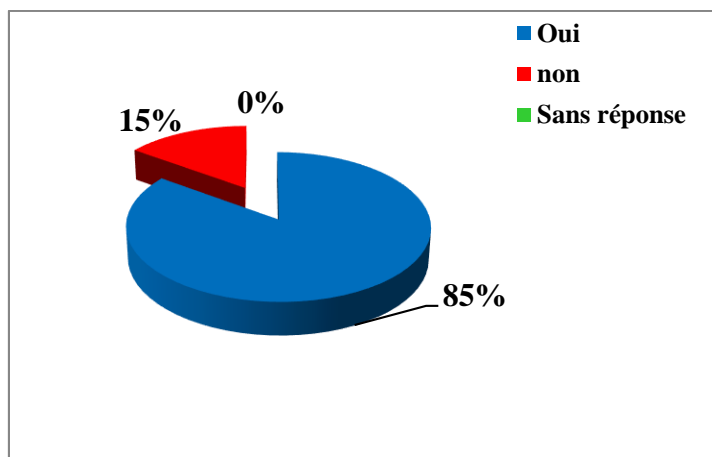
70% des enseignants interrogés affirment que seulement dans des cas (Parfois) le recours à la langue maternelle est efficace dans le cours du français, selon eux pour une meilleure méthode d'apprentissage du FLE est d'encourager l'interaction en français en situation enseignant-apprenant et apprenant-apprenant.

Tableau n°08 : La valorisation de la langue maternelle des apprenants les aidera à accepter et aimer le FLE

Réponse	Fréquence	Pourcentage
Oui	17	85%
Non	3	15%
Sans réponse	0	0%
Total	20	100%

Chapitre III : Cadre pratique de l'étude

Figure n°9 : La valorisation de la langue maternelle des apprenants les aidera à accepter et aimer le FLE



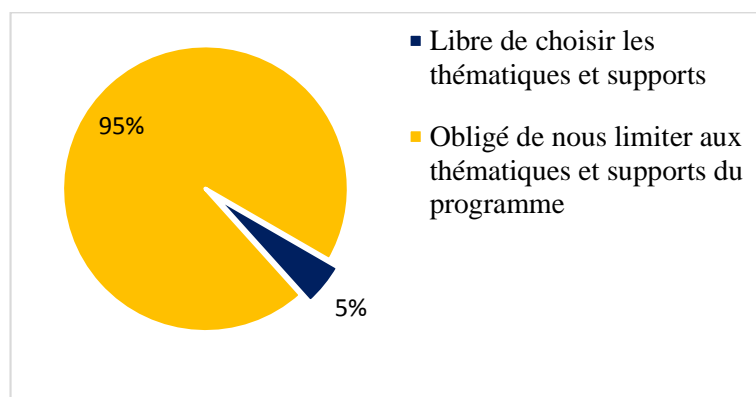
Commentaire

Pour la majorité des enseignants (85%) déclarent que la valorisation de la langue maternelle est de grand apport pour que les apprenants acceptent et estiment la langue française, mais 15% de répondants ne s'attendent pas sur cet avis.

Tableau n° 09 : Le libre choix des supports d'enseignement et des thématiques

Réponse	Fréquence	Pourcentage
Libre de choisir les thématiques et supports	1	5%
Obligé de nous limiter aux thématiques et supports du programme	19	95%
Total	20	100%

Figure n° 11 : Le libre choix des supports d'enseignement et des thématiques



Chapitre III : Cadre pratique de l'étude

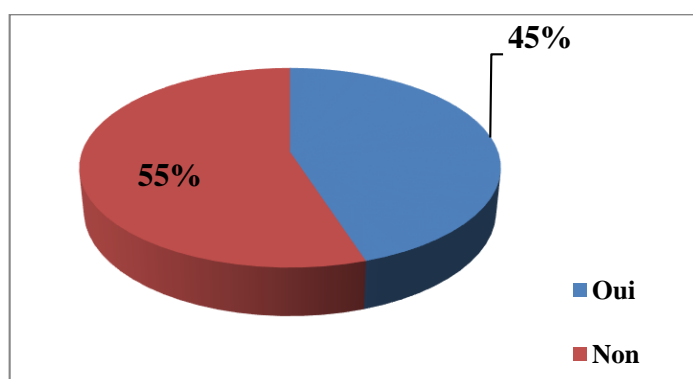
Commentaire

Par rapport aux choix de méthodes d'enseignement et les thématiques, 95% des enquêtés font recours aux thématiques et supports du programme car selon eux c'est une note venue du ministère de l'éducation national suivi et contrôlée par des inspecteurs qui rendent visites aux établissements et assistent aux cours donc ils sont dans l'obligation d'appliquer le programme, mais nous avons enregistré un, cas qui nous a déclaré que le choix de ces programmes lui revient.

Tableau n° 10 : La motivation des apprenants par la participation de choix des thématiques et types de supports d'enseignement

Réponse	Fréquence	Pourcentage
Oui	9	45%
Non	11	55%
Total	20	100%

Figure n°11 : La motivation des apprenants par la participation de choix des thématiques et types de supports d'enseignement



Commentaire

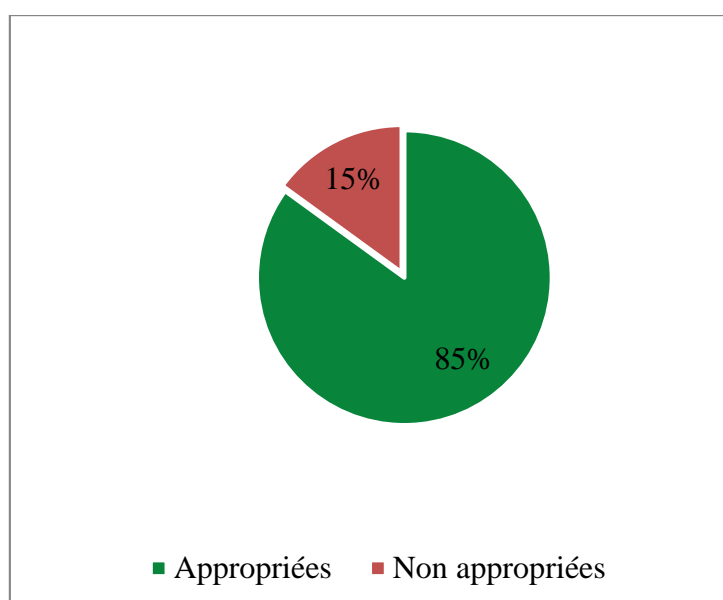
Plus de la moitié de nos questionnés (55%) ont répondu qu'impliquer les apprenant dans le choix des thématiques et types de supports d'enseignement les motivent plus à apprendre et évoluer dans l'acquisition de connaissance en langue française. Cependant, 45% de notre échantillon ne sont pas de cet avis.

Chapitre III : Cadre pratique de l'étude

Tableau n° 11 : Avis des enseignants qui consistent à donner ses coordonnées personnelles à certains parents d'élèves dont les enfants sont en difficulté ou malades

Réponse	Fréquence	Pourcentage
Appropriées	17	85%
Non appropriées	3	15%
Total	20	100%

Figure n° 12 : Avis des enseignants qui consistent à donner ses coordonnées personnelles à certains parents d'élèves dont les enfants sont en difficulté ou malades



Commentaire

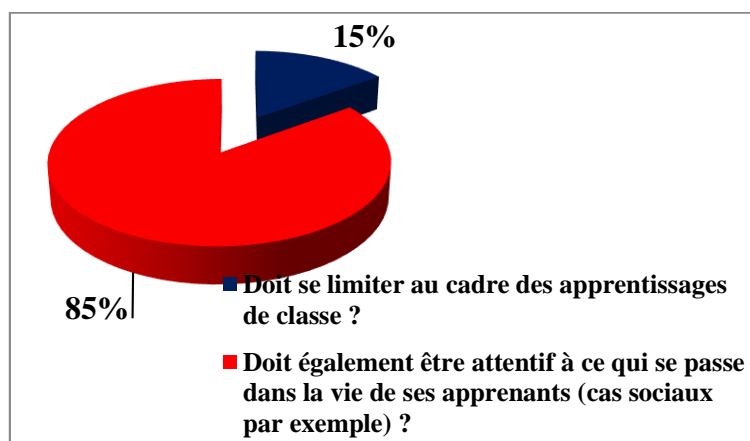
Donner ses coordonnées personnelles à certains parents d'élèves dont les enfants sont en difficulté ou malades est approprié selon 85% des enseignants interrogés, car cela les aidera à surmonter leur insuffisance ou handicap, car cette catégorie d'élève est dans le besoin d'assistance. Le reste de notre échantillon avec un taux de 15% disent que s'est inappropriées.

Chapitre III : Cadre pratique de l'étude

Tableau n° 12 : Méthodes d'enseignant (e) au primaire

Réponse	Fréquence	Pourcentage
Doit se limiter au cadre des apprentissages de classe ?	3	15%
Doit également être attentif à ce qui se passe dans la vie de ses apprenants (cas sociaux par exemple) ?	17	85%
Total	20	100%

Figure n°13 : Méthodes d'enseignant (e) au primaire :



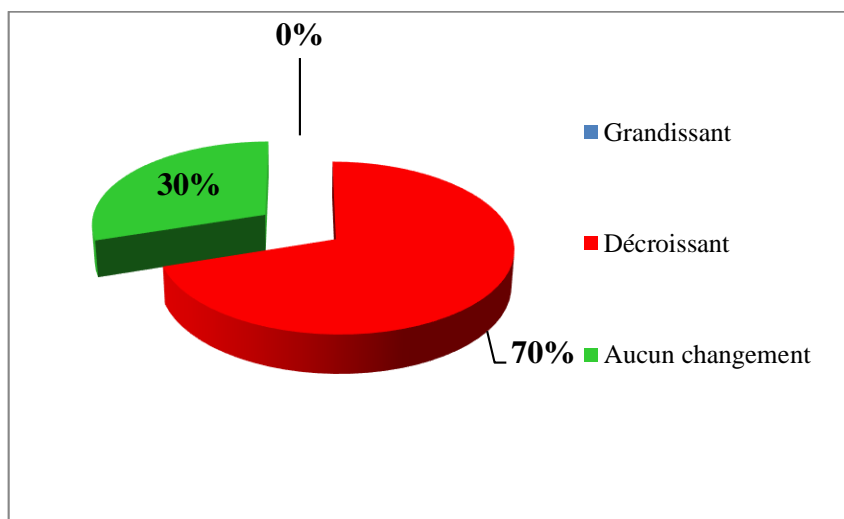
Commentaire

Concernant la méthode ou l'attitude de l'enseignant en cours, et selon 85% de notre échantillon, l'enseignant doit également être attentif à ce qui se passe dans la vie de ses apprenants (cas sociaux par exemple), mais les restes des répondants avec un taux de 15% disent qu'ils doivent se limiter au cadre des apprentissages de classe.

Tableau n° 13 : L'évaluation de l'intérêt des apprenants pour le français depuis l'introduction de l'anglais

Réponse	Fréquence	Pourcentage
Grandissant	0	0%
Décroissant	14	70%
Aucun changement	6	30%
Total	20	100%

Figure n°14 : L'évaluation de l'intérêt des apprenants pour le français depuis l'introduction de l'anglais



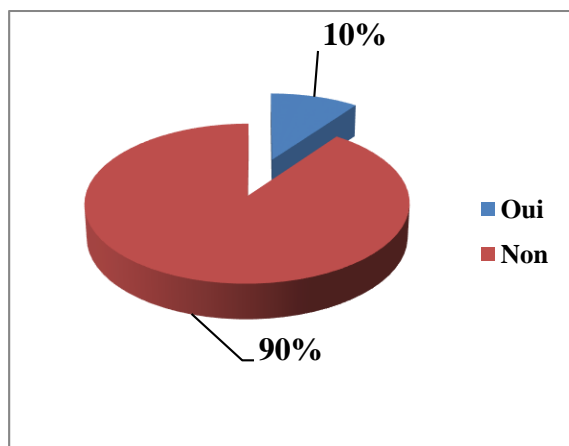
Commentaire

Sur la question de l'évaluation du niveau des apprenants après l'introduction de l'anglais, 70% des répondants estiment que le niveau a reculé car selon eux il y'a des apprenants qui se penchent plus vers l'anglais que le français, d'autre voient que l'introduction de l'anglais à ce niveau est déstabilisant pour l'apprenant qui essaient d'apprendre deux langues au même temps, d'autre nous ont avoué que quelques apprenants utilisent l'anglais lors du cours du français, et d'après les résultats de notre enquête 30% des enseignants interrogés ne voient aucune influence sur l'intérêt que portent les apprenants à la langue française.

Tableau n° 14 : Avez-vous déjà entendu parler de la " Bientraitance linguistique ?

Réponse	Fréquence	Pourcentage
Oui	2	10%
Non	18	90%
Total	20	100%

Figure n° 15 : Avez-vous déjà entendu parler de la " Bientraitance linguistique



Commentaire

Concernant la question des enseignants de notre échantillon est ce qu'ils ont déjà entendu le terme de la bientraitance linguistique, nous avons enregistré 90% des interrogés qui n'ont jamais entendu ce terme. Et ils ignorent c'est quoi. Et à l'occasion quelques-uns ont demandé des informations et des explications sur la bientraitance linguistique, mais nous avons rencontré deux enseignants qui ont déjà entendu parler de la bientraitance linguistique, et leurs définitions du terme est presque la même : La bientraitance linguistique est que chaque langue reflète une identité culturelle propre à sa culture.

- **Guide d'entretien**

Notre question destinée aux apprenants porte sur leur préférence concernant les langues étrangères, la question était directe et posée par l'enseignant : **Est-ce que vous préférez la langue française ou la langue anglaise ? Pourquoi**

Les étudiants répondent un par un, et à ce moment nous avons recensé les réponses, et nous sommes arrivés aux résultats suivants :

- La majorité des apprenants préfèrent la langue anglaise.
- Une minorité qui préfère la langue française par rapport à l'anglais.

La préférence de la plupart pour l'anglais :

- Elle est facile à apprendre,
- Elle n'a pas de complications selon eux.
- Et d'autres rajoutent qu'elle a moins de règles.

4. Interprétation des résultats de l'enquête

Le rôle de l'enseignant de FLE est de guider ses apprenants pour le but de faciliter et évaluer leur compréhension, parfois il fait recours à la langue première pour s'assurer la bonne compréhension des apprenants,

Le recours à la langue maternelle dans l'enseignant et l'apprentissage du FLE selon les enseignants permet aux apprenants de progresser rapidement dans leur apprentissage

Nous avons remarqué que la langue maternelle occupe une place importante dans l'enseignement de la langue française, de sorte que les enseignants ont souligné la nécessité de s'y référer pour surmonter de nombreux problèmes. L'interaction en français et éventuellement en langue d'origine (arabe ou kabyle) permettent d'inventer des stratégies pour accéder au renforcement des compétences orales en français.

La valorisation de la langue française se dégrade devant l'anglais, car selon l'interrogation des apprenants sur leur choix entre le français et l'anglais, la majorité ont préféré l'anglais qui devient un sérieux conquérant.

Aujourd'hui, l'importance de l'apprentissage des langues étrangères est à prouver. L'obligation d'avoir un outil de communication qui facilite l'entretien avec l'apprenant.

L'enseignement de langue française, comme nous l'avons conclu à partir de notre enquête, nécessite un ensemble de procédés, méthodes et techniques, qui constituent la didactique des langues facilitant la tâche de l'enseignant à transmettre ses connaissances à ses apprenants.

Conclusion

Conclusion

En conclusion, l'apprentissage d'une langue étrangère au primaire demande à l'enseignant des stratégies appropriées à chaque situation et à tenir compte toujours davantage de la nécessité de prendre en considération l'intérêt des apprenants.

Dans cette perspective, la bienveillance linguistique renferme un ensemble de pratiques pédagogiques inclusives et équitables, respectant la diversité linguistique des apprenants et favorisant leur développement linguistique.

La bienveillance linguistique vise à créer un environnement inclusif où les individus sont encouragés à s'exprimer dans leur langue maternelle ou dans la langue de leur choix, sans être jugés ou marginalisés. Cela implique de reconnaître la richesse culturelle et linguistique de chaque individu, ainsi que le droit fondamental de chacun de s'exprimer et de communiquer dans sa langue.

Notre travail de recherche s'est fixé pour objectif d'étudier le contexte actuel de l'enseignement du FLE en Algérie. Il s'agissait de confirmer par une enquête de terrain le constat du recul du niveau en langue française chez les apprenants puis de voir l'influence de l'introduction de l'anglais au cycle primaire sur l'intérêt des apprenants pour l'apprentissage du FLE.

Les résultats ont montré que les enseignants sont unanimes pour dire que le niveau en langue française est en baisse continue depuis quelques années, ils ont également noté que beaucoup d'apprenants portent plus d'intérêt en anglais depuis son introduction au primaire. Cela a été confirmé par le sondage que nous avons mené auprès des apprenants et dont les résultats sont présentés plus haut.

Ces circonstances reflètent un contexte d'apprentissage où tous les acteurs doivent déployer tous les moyens et adopter les stratégies possibles pour améliorer aussi bien les résultats relatifs au développement des compétences que les résultats scolaires.

Nous décidons de traiter le sujet de la bienveillance linguistique, nous avons étudié l'applicabilité de certaines pratiques enseignantes, à la fois linguistiques et psychologiques. Elles consistent à valoriser au maximum les langues maternelles des apprenants et s'appuyer sur elles pour enseigner la langue étrangère. Cette stratégie a fait ses preuves et donné ses fruits dans des contextes d'intégration d'apprenants allophones.

Conclusion

En décrivant le contexte algérien actuel nous pouvons affirmer notre hypothèse de recherche selon laquelle les difficultés que rencontrent les enseignants de français nécessitent d'eux d'adopter les pratiques enseignantes de bientraitance linguistique. Cependant, jusqu'à ce que d'autres recherches plus poussées en prouvent la nécessité de son adoption, nous pouvons au moins dire que le contexte actuel est favorable à l'application de la bientraitance linguistique.

Quant aux représentations des enseignants sur les principes de la bientraitance, nous avons conclu d'après les résultats qu'ils sont conscients dans leur majorité de l'importance de la valorisation de la langue maternelle pour augmenter l'intérêt des apprenants pour l'apprentissage de la langue française, même si le quart de notre échantillon réagit de manière négative face à l'utilisation des apprenants de leur langue maternelle pour répondre à certaines questions.

Les résultats ont également montré que les enseignants ont montré leur ouverture d'esprit en étant prêts à partager leurs coordonnées personnelles avec les apprenants ou leurs parents dans le but de construire des relations de confiance. Ils sont aussi conscients que le rôle de l'enseignant ne se limite pas à dispenser ses cours en classe, ils pensent que l'enseignant doit être à l'écoute de ses apprenants et attentifs aux difficultés familiales ou sociales qu'ils affrontent. Par contre, seulement la moitié d'entre eux sont favorables à l'implication des apprenants dans leur apprentissage allant jusqu'à leur laisser le choix des thèmes et supports d'enseignement. Pourtant, cela les motiverait et susciterait leur intérêt pour la langue étudiée.

Au vu de ces données, nous pouvons confirmer notre deuxième hypothèse de recherche et dire que les enseignants sont favorables et sont prêts à adopter certaines pratiques de bienveillance, mais nous émettons une réserve, nous pensons que les enseignants devraient passer des formations visant à déconstruire certaines représentations sur les pratiques de bienveillance et de bientraitance linguistique.

Pour terminer, nous rappelons qu'il faut également que les institutions concernées devraient d'abord trouver des solutions au problème de planifier de nouvelles approches d'enseignement. Nous tenons à le dire car les enseignants ne pourraient pas appliquer les principes de la bientraitance linguistique entre autres stratégies pour susciter l'intérêt des apprenants pour l'enseignement des langues étrangères dans les conditions actuelles de surcharge.

Bibliographie

Bibliographie

Ouvrages

1. CASTELLOTTI. V, La Langue maternelle en classe de langue étrangère, CLE international, Collection DLE, Paris, 2001.
2. Dictionnaire Petit Larousse illustré 2013.
3. DINVAUT Annemarie, BIICHLE Luc, Mieux vivre en langues. De la maltraitance à la bienveillance linguistiques, Editions L'Harmattan, 2020.
4. Évelyne LLOZE et Emmanuel MARIGNO, Approches comparatistes inter médiales et interculturelles, éditions or bistertius
5. GALENS Jacques, ROUSSE Patrice, Méthodes de Recherche en Gestion des Ressources Humaines, Economica, Paris, 1996.
6. KANOUA Saida. Culture et enseignement du français en Algérie, édition Synergies, Alger, 2008.
7. NNEMORELLA Anne, L'art de la conversation, une approche informelle et transculturelle de la bienveillance linguistique, éditions HAL, 2020.
8. Saint-Denis, La bienveillance : définition et repères, Anesm, 2008.
9. VAN HOOLAND Michèle, La parole des soignants, dans Etats des savoirs sur la maltraitance 2007.

Revue

1. ABID-HOUCINE Samira, Enseignement et éducation en langues étrangères en Algérie : la compétition entre le français et l'anglais, Revue internationale interdisciplinaire, n°54, 2007, p. 143-156.
2. AÏT-MIMOUNE Ourida, CHALAH Seïdh, L'enseignement de la langue « tamazight/ berbère » (en Algérie : de 1995 à 2011) et ses effets/conséquences sur l'insécurité linguistique des apprenants, revue Études de linguistique appliquée, volume 3 (n° 175), 2014, p 303 à 316.
3. BAUTIER E., (2016) "Et si l'oral pouvait permettre de réduire les inégalités" Les dossiers des sciences de l'éducation n°36.
4. BAUTIER E., GOIGOUX R. (2004) "Difficultés d'apprentissage, processus de secondarisation et pratiques enseignantes : une hypothèse relationnelle." Revue Française de Pédagogie n° 148 pp. 89-100.
5. BLANCHET Philippe, Introduction. Vulnérabilité linguistique, inégalités, Discriminations, Revue d'idéologies linguistiques, n°12, 2020, p 8-17.

Bibliographie

6. CORTIER, C. Propositions socio didactiques face à la diversité des contextes. Vers une didactique convergente des langues collatérales et de proximité : éducation bi/plurilingue et projets inter linguistiques. Synergies Italie, 5, 2009, p 109-118.
7. COSTA James, Standardisation, Dans Langage et société 2021/HS1, Éditions de la Maison des sciences de l'homme Langage, pages 319 à 322.
8. Déploiement de la bientraitance et gestion des signaux de maltraitance en institutions (repérage et analyse), HAS, avril, 2023, p 2.
9. Habib EL MISTARI, L'enseignement/apprentissage du FLE en Algérie : Une nouvelle méthodologie, pour quelles pratiques de classe ? revue Synergies Algérie n°18 - 2013 p. 39-51.
10. KARMANN Christine, DINVAUT Anne-Marie, Résilience collective, apprentissages, enseignement, Revue Hommes & Migrations 2022/4 (n° 1339), pages 71 à 78.
11. LEBAS Jacques, Maltraitements, revue Actualité et dossier en santé publique n° 31, éditions Presses de l'EHESP, p9.
12. PEOC'H Nadia, Bientraitance et éthique ducare... Similitudes et différences autour d'une recension des écrits scientifiques, revue Recherche en soins infirmiers 2011/2 (N° 105), Éditions Association de Recherche en Soins Infirmiers, pages 4 à 13.
13. Recommandations de bonnes pratiques professionnelles, La bientraitance : définition et repères pour la mise en œuvre, ANESM.
14. VIAUT Alain, Normalisation linguistique et patrimoine, revue langues d'aquitaine, p. 41-70

Thèses et mémoires

1. ABDELHAMID Samir, pour une approche sociolinguistique et l'apprentissage de la prononciation du français langue étrangère chez les étudiants du département de française université Batna, thèse de doctorat, université de Batna, 2002.
2. OUNIS Fouzia, Rivalité entre le français et l'anglais dans le système éducatif algérien : Mythe ou réalité. Analyse des représentations de ces langues auprès des parents d'élève de 1ère année moyenne, Mémoire présenté en vue de

Bibliographie

l'obtention du diplôme de Magister, option : Sciences du langage, universitaire
LaarbiBen M'Hidi-Oum El Bouaghi, 2008-2009.

Articles

1. Anne marie Dinvaut, L'école, un espace pour la bientraitance linguistique, conférence sur le plurilinguisme et altérités : métissage en milieu scolaire, université d'Avignon,
2. BRESSAND Michelle et al, Promouvoir la bientraitance dans les établissements de santé, Rapport de la mission ministérielle, janvier 2011, p 7.
3. Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle, Document établi pour le Sommet mondial sur le développement durable, Johannesburg, 26 août - 4 septembre 2002.

Webographie

1. <https://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/bientraitance/185829>
2. <https://www.bientraitance.fr/definition-bientraitance/>.

ANNEXES

Questionnaire destiné aux enseignants (4AP)

Dans le cadre d'une enquête de terrain en vue de la réalisation d'un mémoire de Master en didactique des langues étrangères

1. Expérience professionnelle : 24 ans

2. Comment évaluez-vous l'intérêt que vos apprenants portent à l'apprentissage de la langue française par rapport aux années précédentes ?

- Les apprenants s'intéressent de plus en plus
- Les apprenants s'intéressent de moins en moins
- L'intérêt est le même

3. Selon vous, le niveau des apprenants est-il ?

- En amélioration
- En dégradation
- Stable

4. Que pensez-vous de l'emploi par vos apprenants de leur langue maternelle dans une classe de FLE ?

- Nécessaire
- Important
- Déconseillé
- À éviter au maximum

5. Comment réagissez-vous généralement lorsque vos apprenants répondent dans leur langue maternelle ?

- Leur demander d'essayer de reprendre en français
- Ne pas accepter les réponses en langue maternelle
- Les aider à reprendre les réponses en français
- Autre réaction :

.....
.....
.....

6. Vous arrive-t-il de vous trouver obligé (e) de recourir à la langue maternelle des apprenants pour expliquer certaines règles, notions, etc. ?

- Oui
- Non

7. Selon vous, cette pratique enseignante est-elle efficace ?

- Souvent
- Parfois
- Rarement

8. Pensez-vous que la valorisation de la langue maternelle des apprenants les aidera à accepter et aimer le FLE ?

- Oui
- Non
- Sans réponse

9. Etes-vous libre de choisir les supports d'enseignement et les thématiques ou êtes-vous obligé (e) de vous limiter aux prescrits officiels ?

- Libre de choisir les thématiques et supports
- Obligé de nous limiter aux thématiques et supports du programme

10. Pensez-vous qu'il serait plus motivant pour les apprenants de participer aux choix des thématiques et types de supports d'enseignement ?

- Oui
- Non

11. Que pensez-vous des pratiques enseignantes qui consistent à donner ses coordonnées personnelles à certains parents d'élèves dont les enfants sont en difficulté ou malades ?

- Appropriées
- Non appropriées

Pourquoi : L'entraide entre enseignant et parent est
..... nécessaire afin de travailler ensemble et savoir
..... comment tracer une méthode de remédiation
..... efficace :

12. Selon vous, l'enseignant (e) au primaire :

- Doit se limiter au cadre des apprentissages de classe ?
- Doit également être attentif à ce qui se passe dans la vie de ses apprenants (cas sociaux par exemple) ?

13. Comment évaluez-vous l'intérêt des apprenants pour le français depuis l'introduction de l'anglais ?

- Grandissant
- Décroissant
- Aucun changement

14. Avez-vous déjà entendu parler de la " Bientraitance linguistique " ?

- Oui
- Non

- Si oui, de quoi s'agit-il ?

..... Chaque langue reflète une identité
..... culturelle propre à sa culture

Merci infiniment pour votre
collaboration

Questionnaire destiné aux enseignants (4AP1)

Dans le cadre d'une enquête de terrain en vue de la réalisation d'un mémoire de Master en didactique des langues étrangères

1. Expérience professionnelle : 29... ans

2. Comment évaluez-vous l'intérêt que vos apprenants portent à l'apprentissage de la langue française par rapport aux années précédentes ?
 - Les apprenants s'intéressent de plus en plus
 - Les apprenants s'intéressent de moins en moins
 - L'intérêt est le même

3. Selon vous, le niveau des apprenants est-il ?
 - En amélioration
 - En dégradation
 - Stable

4. Que pensez-vous de l'emploi par vos apprenants de leur langue maternelle dans une classe de FLE ?
 - Nécessaire
 - Important
 - Déconseillé
 - À éviter au maximum

5. Comment réagissez-vous généralement lorsque vos apprenants répondent dans leur langue maternelle ?
 - Leur demander d'essayer de reprendre en français
 - Ne pas accepter les réponses en langue maternelle
 - Les aider à reprendre les réponses en français
 - Autre réaction :

.....
.....
.....

6. Vous arrive-t-il de vous trouver obligé (e) de recourir à la langue maternelle des apprenants pour expliquer certaines règles, notions, etc. ?

- Oui
- Non

7. Selon vous, cette pratique enseignante est-elle efficace ?

- Souvent
- Parfois
- Rarement

8. Pensez-vous que la valorisation de la langue maternelle des apprenants les aidera à accepter et aimer le FLE ?

- Oui
- Non
- Sans réponse

9. Etes-vous libre de choisir les supports d'enseignement et les thématiques ou êtes-vous obligé (e) de vous limiter aux prescrits officiels ?

- Libre de choisir les thématiques et supports
- Obligé de nous limiter aux thématiques et supports du programme

10. Pensez-vous qu'il serait plus motivant pour les apprenants de participer au choix des thématiques et types de supports d'enseignement ?

- Oui
- Non

11. Que pensez-vous des pratiques enseignantes qui consistent à donner ses coordonnées personnelles à certains parents d'élèves dont les enfants sont en difficulté ou malades ?

- Appropriées
- Non appropriées

Pourquoi : *L'entraide entre enseignant est*
nécessaire.

12. Selon vous, l'enseignant (e) au primaire :

- Doit se limiter au cadre des apprentissages de classe ?
- Doit également être attentif à ce qui se passe dans la vie de ses apprenants (cas sociaux par exemple) ?

13. Comment évaluez-vous l'intérêt des apprenants pour le français depuis l'introduction de l'anglais ?

- Grandissant
- Décroissant
- Aucun changement

14. Avez-vous déjà entendu parler de la " Bientraitance linguistique " ?

- Oui
- Non
- Si oui, de quoi s'agit-il ?

Chaque langue reflète une identité.

Merci infiniment pour votre
collaboration

Table des matières

Table des matières

Remerciement	
Dédicaces	
Liste des abréviations	
Liste des figures	
Liste des tableaux	
Sommaire	
Introduction générale.....	1
Chapitre I : Le concept de Bientraitance	5
1. Eléments de définition de la bientraitance	6
1.1. Définition de la notion de bientraitance	6
1.2. Histoire de la notion de Bientraitance	8
1.2.1. L'émergence de la bioéthique	8
1.2.2. La bientraitance dans lasphère sociale.....	10
1.2.3. Cadre sociolinguistique de la bientraitance	12
1.2.4. La bientraitance linguistique.....	13
1.3. Les principes de la Bientraitance linguistique.....	13
1.3.2. Objectif de la bientraitance linguistique	15
2. Bientraitance et activités enseignantes.....	16
2.1. Valorisation de la langue maternelle de l'apprenant	16
2.2. Prise en compte de l'intérêt de l'apprenant	19
Chapitre II	24
Enseignement du FLE en contexte algérien	24
1. Enseignement du FLE et politique linguistique algérienne	25
1.1. Discours politique et enseignement du FLE en Algérie	26
1.1.1. La langue française durant la période coloniale	26
1.1.2. Réformes.....	26
1.2. Introduction de l'anglais au primaire	28
2. Nécessité d'une réflexion centrée sur la bientraitance.....	29
2.1. Insécurité linguistique	29
2.2. La Baisse du niveau en français des apprenants en Algérie.....	30
2.2.1. Le rôle du contexte socioculturel et sociolinguistique algériens dans l'apprentissage du FLE.....	30
2.2.2. Les difficultés dans l'oral.....	31

Table des matières

2.2.3 Le plurilinguisme en Algérie	32
Chapitre III : Cadre pratique de l'étude.....	35
1. Méthodologie de la recherche	36
1.1 Lieu de l'enquête.....	36
1.2 L'échantillon.....	36
1.3. Choix Instrument de collecte des données	37
2. Le questionnaire.....	37
3. Résultats et analyse	42
4. Interprétation des résultats de l'enquête.....	55
Conclusion générale	56
Bibliographie.....	59
ANNEXES	63
Table des matières	70